M ZI RES MARSAUCEUX

BULLETIN MUNICIPAL N°44 JANVIER 2021

CENTRELEC

Sébastien Maury

Electricité Générale

- Neuf & Rénovation, mise en conformité
- Chauffage électrique, gestionnaire d'énergie
- Ventilation (VMC simple et double flux)
- Motorisations de portail, porte de garage et volets roulants
- Courants faibles, réseaux informatiques, alarmes
- Contrôle d'accès, portier et interphone audio et vidéo
- Domotique et automatismes du bâtiment

ARTISAN

02 37 43 79 55 / 06 13 80 28 99

centrelec28@orange.fr

28500 - MEZIERES-EN-DROUAIS

---

gedia

DES ÉNERGIES & DES SERVICES

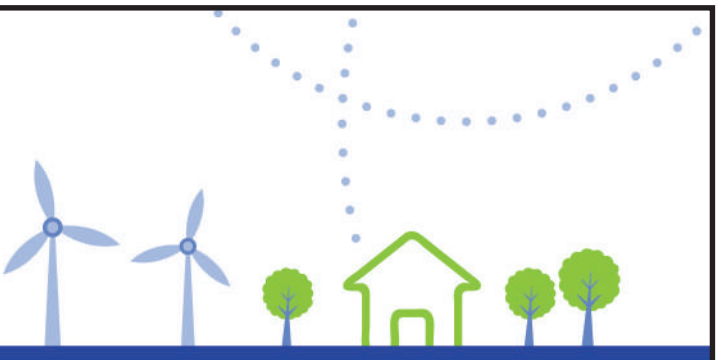

Et si vous choisissiez **un fournisseur de proximité** pour vos énergies ?

GAZ – ÉLECTRICITÉ

02 37 65 00 20

www.gedia-energies.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

© Agence Conicrea

SOMMAIRE

02 Le mot du maire

04 Vie municipale

04 Conseil
07 Budget communal
11 Vœux du maire
12 Assainissement
13 Voirie
15 Cimetière
16 Sécurité routière
18 Cambriolages
20 Informations municipales
24 Tarifs de location de la salle polyvalente Louis Pommereau
24 Tarifs des concessions du cimetière

22 Etat civil

26 Plan de situation

28 Animations communales

36 Vie scolaire

41 Vie associative

41 Paroisse catholique
42 Amicale des parents d'élèves
43 Amicale périscolaire
44 Théâtres
47 Amicale section tennis
48 Patrimoine Mézières Marsauceux (P2M)
50 La voix des champs
51 Fleurs à fleurs
52 Bibliothèque « Au coin du livre »
53 Loisirs 3ème âge (LTA)
54 Association Sportive et Culturelle (A S C)
56 Centre Nautique Drouais (C N D)
57 Société de pêche « SCI la Noë Robert »
58 L'Etoile de Marsauceux
59 United Ufolep
60 Société de chasse

61 Infos pratiques

65 Associations

66 Agglo de Dreux

68 Contacts

Annonceurs

ACR	47	Bricomarché	22	Les couloirs du temps	43
Alarme 28	15	Buquet	45	Lhermite	6
Allain Valery et ass	44	Centre Elec	2ème de couv	Maharaux	46
Auto Ecole Renaux	47	Colin	65	Maini	35
Axa	17	Crédit mutuel	56	Maury Hubert	19
Bazemont Eric	29	ECM	37	Mini	42
Benoist Gaec	19	Everbate	51	Pitot	43
Benoist Yves	45	Garage de la Rocade	51	REM	30
Bercher	57	Gédia SEML	2ème de couv	Teixeira	29
BMW	38	Guillon	19	Toussaint	44
Bois des Louvières	14	Intermarché	38	TP 28	37
Bosson Pascal	15	Latour	25	UD Energie	3

Le Conseil Municipal remercie les annonceurs de ce bulletin.

Directeur de la publication : Commission information.

Rédaction : Equipe municipale ainsi que les rédacteurs des associations.

Coordination : Jean-Yves Debu

1ere de couverture : Jean-Yves Debu

Photos : Mairie et associations

Mise en page et impression :

ACR : 16, rue Jules Pasdeloup - 28100 Dreux

Tél. 02 37 42 89 14 - www.acr-repro.com

ACR IMPRIMERIE & CRÉATION GRAPHIQUE

Ce numéro a été tiré à 600 exemplaires

Pour la 1ère fois, il me revient l'honneur, en ce début d'année de vous adresser, en tant que Maire, notre bulletin municipal que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience.

Cette 44ème édition, qui vous est présentée aujourd'hui, résulte d'un travail important de la commission communale « information » et de nos associations communales, sous la direction de Jean-Yves DEBU, conseiller municipal délégué, pour qui c'est le baptême du feu. Je le remercie vivement pour son implication, ainsi que toute l'équipe qui a œuvré à ses côtés. J'ai une pensée toute particulière pour Marie-Odile DELBARY, qui a dirigé cette commission communale d'informations à l'occasion de ses mandats d'élue et pour Albert GARNIER, qui durant de nombreuses années a enrichi notre bulletin de récits et chroniques historiques. Tous deux nous ont quittés l'année passée.

Pour les prochaines éditions, j'en appelle à tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans cette aventure, dont la richesse repose aussi sur la diversité. Nous comptons sur vous. Au même titre, différents annonceurs (commerçants, artisans et entreprises) qui permettent la confection de ce bulletin méritent nos remerciements. Je vous invite à faire appel à leurs services.

Depuis mars 2020, nous traversons une période difficile avec la crise sanitaire liée au COVID 19. Son évolution a nécessité une adaptation sans cesse renouvelée des mesures sanitaires à prendre. Il nous a fallu organiser des distributions de masques, annuler certaines manifestations. Cela aurait exigé des moyens de communication permettant de vous informer en temps réel. C'est pourquoi, j'ai souhaité que la commission « information » du Conseil municipal s'attelle dès le début de l'année 2021 à la mise en place d'un site Internet.

Malgré la crise sanitaire, la nouvelle équipe municipale, tardivement mise en place à la fin mai, s'est mise en marche. Après les nombreux gros chantiers des années précédentes, il a paru utile de profiter de cette année 2020, où beaucoup de choses se sont arrêtées, pour dresser un bilan des travaux à réaliser sur nos différents bâtiments et voiries, les faire chiffrer et pouvoir ainsi les programmer sur les années à venir.

L'année qui vient de s'écouler a donc été plus modeste en investissements. Comme il est d'usage, je vais vous en citer les principaux : travaux de réfection de chaussée et de trottoir, rues de l'Arsenal, du Temple, des Champeaux et des Forges, pour un montant de 42 900 € (dont 30 % du montant HT financé par le Conseil départemental 28), aménagement du Jardin des souvenirs au cimetière pour un montant de 5 533 € (dont un financement du Conseil départemental de 1 000 €), extension de l'espace cinéraire (cavurnes) et création de nouvelles allées au cimetière réalisées par les employés municipaux, remplacement des velux des sanitaires de la salle Louis Pommereau (2 200 €).

Se voulant résolument acteur en faveur de l'environnement notre commune va investir pour le remplacement du véhicule communal par un fourgon électrique Ë-JUMPY financé à hauteur de 30% par l'état, dans le cadre du Plan de relance de l'économie. Le coût final restant à charge de la commune est d'environ 16 000 €. Ce matériel devrait être livré courant février 2021.

De nombreux autres travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts ont été réalisés par nos deux agents techniques Thierry et Franck, que je tiens à remercier pour leur assiduité et efficacité durant cette année si particulière. Merci également à Julie et Virginie, nos agents administratifs qui ont assuré la continuité du service public sans défaillir.

L'année 2020 a vu également la fin de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé le 30 octobre dernier. Vous pouvez venir le consulter en mairie. J'en profite pour vous rappeler qu'il est important de vous renseigner au préalable en mairie, avant tout projet de travaux d'urbanisme, que ce soit pour la réfection d'une toiture, un enduit, la réalisation d'une clôture ou d'un portail, le changement de couleur de volets, etc.

Pour cette nouvelle année, nous avons sollicité l'Agglo afin d'étudier l'extension du réseau d'assainissement collectif, rues des Pendants, des Mairies et de l'Eolienne. Il est probable que ce projet soit décalé, l'aide financière de l'Agence de l'eau Seine-Normandie étant conditionnée par l'existence d'un plan de zonage de l'assainissement collectif de moins de 10 ans. Le nôtre date de 2003.

Des travaux de rénovation ou de renforcement de l'éclairage public, avec mise en œuvre de lampes Led sont envisagés, notamment pour l'éclairage du stade Robert Papin (aujourd'hui obsolète), la rue des Pendants (mal desservie), la rue des Mairies. En complément, l'enfouissement des réseaux (électricité et téléphone) est en cours de chiffrage sur ces deux dernières rues, ainsi que rue de l'Eolienne.

Des études et réflexions sont notamment en cours pour l'aménagement de parkings autour de l'Eglise et la création d'un espace de jeux à proximité des écoles à Marsauceux.
En 2021, nous fêterons les 100 ans de l'Etoile, club de football historique de notre commune, et les 200 ans du Temple protestant de Marsauceux. Nous accompagnerons ces deux évènements si les circonstances sanitaires le permettent.

Beaucoup d'entre vous l'attendent : la fibre optique ne sera pas commercialisée sur notre commune avant la fin du 1er semestre 2022.

Je tenais également à vous informer qu'en 2021, une page de l'histoire communale se tourne. Au 1er janvier 2021, le Centre d'Aide par le Travail déménage à Vernouillet. Le site de Marsauceux, dans lequel certains d'entre vous ont travaillé au sein de l'entreprise PERFECTA, va donc à nouveau se vider. Il faudra travailler avec l'Agglo pour, au mieux y retrouver une activité ou résorber la friche industrielle.
C'est avec regret que nous avons dû déprogrammer depuis mars 2020 nos rendez-vous habituels. L'année 2021 débute sous les mêmes auspices, la cérémonie des vœux a été annulée, comme notre traditionnel repas où les aînés aiment tant se retrouver. C'est pourquoi, vous ne trouverez pas le calendrier des manifestations dans ce bulletin. Selon l'évolution de l'épidémie et des résultats de la campagne de vaccination que je souhaite les plus favorables possible, nous vous fournirons des calendriers dans le bulletin trimestriel et bientôt, je l'espère, sur notre site internet.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de prospérité et surtout de santé, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Votre Maire Philippe Pommereau.

U.D. énergie

Patrick UDÉ
Port. 06 80 05 13 91
E-mail : patrick.ude@orange.fr

Quentin AUBOUET
Port. 07 71 65 89 45
E-mail : aubouet.quentin@orange.fr

GROUPES ÉLECTROGÈNES

1 rue des mairies – Marsauceux – 28500 MEZIERES EN DROUAIS
Tél : 02 37 43 44 45
E-mail : **ud-energie@wanadoo.fr** – Site internet : **www.ud-energie.fr**

Commissions

Philippe Pommereau Maire

1er ADJOINTE Muriel Brandt	2ème ADJOINT Hervé Chaurin	3ème ADJOINTE Aurélia Daubin-Lefevre	Conseiller DÉLÉGUÉ Jean-Yves Debu
URBANISME	**TRAVAUX-BATIMENTS COMMUNAUX**	**FÊTES ET CÉRÉMONIES**	**BULLETIN MUNICIPAL**
HÉBERT Dominique AUGER Joël LOUIS Cyrille	AUGER Joël GOUJEON Jean-Baptiste LOUIS Cyrille HÉBERT Dominique TOISON Stéphan	PORTENSEIGNE Mareva GRÉGOIRE Noëlle DESMARS Sandrine FARIA Sandrine RONNE Stéphane HÉBERT Dominique TOISON Stéphan DEBU Jean-Yves	HÉBERT Dominique PORTENSEIGNE Mareva FARIA Sandrine RONNÉ Stephane
CIMETIÈRE	**VOIRIE-SÉCURITÉ ROUTIÈRE**	**AFFAIRES SOCIALES**	
DEBU Jean-Yves DESMARS Sandrine HEBERT Dominique	HEBERT Dominique LOUIS Cyrille GOUJEON Jean-Baptiste TOISON Stéphan FARIA Sandrine AUGER Joël	LOUIS Cyrille DESMARS Sandrine	
FINANCES COMMUNALES			
HEBERT Dominique AUGER Joël FARIA Sandrine LOUIS Cyrille			
ENVIRONNEMENT ESPACES VERTS	**SECRÉTARIAT**	**GARDE-CHAMPETRE**	**EMPLOYÉS COMMUNAUX**
TOISON Stéphan AUGER Joël GOUJEON Jean-Baptiste HEBERT Dominique FARIA Sandrine	SAGORY Julie MAHAUT Virginie	PATRIARCHE Thierry	PATRIARCHE Franck

Syndicats intercommunaux

	Titulaire	Suppléant
Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique (SIRP)	POMMEREAU Philippe, DAUBIN-LEFEVRE Aurélia, DESMARS Sandrine	
Syndicat Intercommunal du Canton d'Anet (SICA)	CHAURIN Hervé	TOISON Stéphan
Syndicat Intercommunal SIE-ELY	CHAURIN Hervé	HÉBERT Dominique
Délégués conseillers Défense	TOISON Stéphan	PORTENSEIGNE Mareva
Agglo du Pays de Dreux	POMMEREAU Philippe	BRANDT Muriel

Votre nouveau conseil municipal

Philippe POMMEREAU

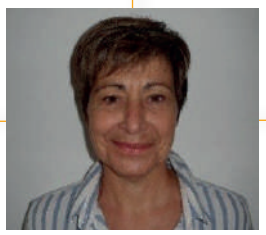
Muriel BRANDT

Hervé CHAURIN

Aurélia DAUBIN-LEFEVRE

Jean-Yves DEBU

Joël AUGER

Sandrine DESMARS

Sandrine FARIA

Noelle GREGOIRE

Jean-Baptiste GOUJEON

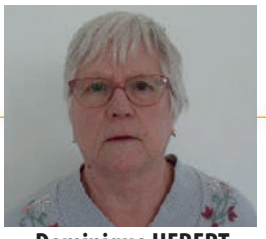
Dominique HEBERT

Cyrille LOUIS

Mareva PORTENSEIGNE

Stéphane RONNE

Stephan TOISON

Secrétariat

Julie SAGORY

Virginie MAHAUT

Agents communaux

Thierry PATRIARCHE

Franck PATRIARCHE

LHERMITE
Equipement Loisir

CHERISY

Matériel pour espaces verts et voirie

Salle d'exposition de 700 m²
5 mécaniciens et 2 magasiniers
Ouvert du Lundi au Samedi
08h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
(sauf du 01 novembre au 28 février, fermeture le samedi à 18h00)

LUISANT

JOHN DEERE
Kubota
STIHL®
VIKING
HONDA

www.lhermite-equipement-loisir.fr

DREUX :

Rue du Plateau – BP 50061
ZA Croix de Raville – 28500 CHERISY
Tél. : 02 37 46 45 33
Fax : 02 37 46 79 97
contact.cherisy@lhermite-el.fr

CHARTRES :

Route d'Illiers (face au rond-point)
2, rue Jean Perrin – 28600 LUISANT
Tél. : 02 37 30 25 67
Fax : 02 37 30 71 63
contact.luisant@lhermite-el.fr

Budget communal principal

Dans les bulletins municipaux précédents, nous avions pris l'habitude de vous présenter le **Budget primitif** de l'année qui venait de s'achever. Ce budget, n'est qu'une prévision établie par le maire et votée en avril de l'année en cours par le Conseil Municipal.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 décembre, le maire établit le **Compte administratif**, qui est le reflet des opérations budgétaires engagées. Ce compte administratif est soumis au vote du Conseil municipal, juste avant celui du Budget Primitif, qui reprend les résultats obtenus en année N-1.

C'est pourquoi, pour mieux comprendre ce fonctionnement comptable, je vais vous présenter tout d'abord les résultats de l'année 2019, donnant ainsi une vision de la santé financière de notre commune, puis le Budget primitif 2020, qui prévoyait nos engagements pour l'année qui vient de s'écouler.

COMPTE ADMINISTRATIF ANNÉE 2019

Section de Fonctionnement

Elle présente un **excédent à la fin de l'exercice 2019 de 174 648 €**.

Epargne brute : Elle est calculée en ajoutant à cet excédent les dotations aux amortissements de 4 904 € (provisions pour remplacement d'équipements), soit **179 552 €**.

Après déduction de la part réservée au remboursement des emprunts (Capital), le solde constitue ce que l'on appelle **l'Epargne Nette**. C'est cette somme, qui va constituer l'autofinancement de nos projets d'investissement, pour les années suivantes. L'Epargne nette dégagée en 2019 était de **88 942 €**, soit environ 80,6 € par habitant, qui est conforme à ce que nous observons dans les communes de même strate :

Mézières	Moyenne Départ.	Moyenne Région	Moyenne France
80,6	87	76	94

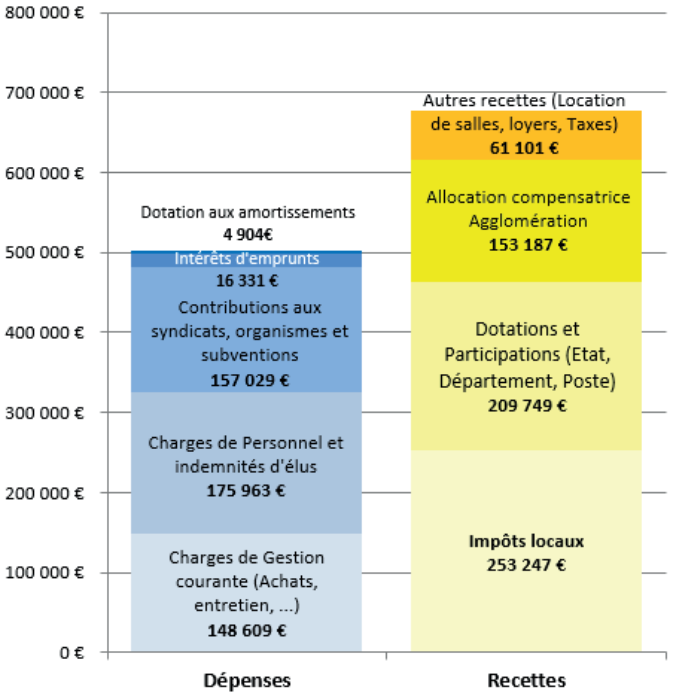

Les recettes réelles de Fonctionnement

Elles sont constituées pour 1/3 par le produit des **impôts locaux**, pour 1/3 par les **dotations de l'Etat, du Département et de la Poste**, pour 1/4 par **l'allocation de compensation versée par l'Agglomération du pays de Dreux**, à laquelle nous adhérons, les 9% restant étant constitués par les recettes diverses liées à la location de la salle L. Pommereau, les loyers des logements communaux, les taxes d'occupation du domaine public,...

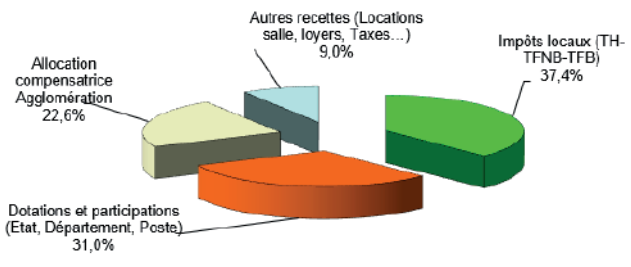

Les dépenses réelles de Fonctionnement

Les charges réelles de fonctionnement se décomposent comme suit :

- 28% **Charges de personnel et indemnités élus.**
- 38% **Contributions aux syndicats et organismes divers** (SMICA, SIRP, SDIS, AMF, . . .) et **subventions** aux associations.
- 34% **Gestion courante**, Entretien, achats divers, intérêts des emprunts et dotations aux amortissements.

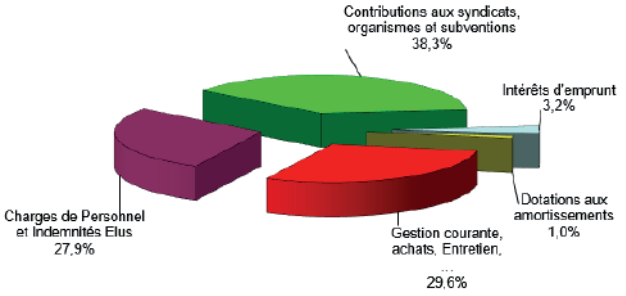

Section d'investissement

Elle présente un **excédent à la fin de l'exercice 2019 de 183 510 €**. Cet excédent a été reporté au Budget primitif 2020 pour compenser en partie les pertes cumulées des années antérieures (- 273 505 €).

Les recettes d'investissement

Elles sont constituées :

• Pour près de la moitié de subventions versées par l'état, la Région, le Département, du SIE-ELY (Syndicat d'électricité)..., pour les travaux de rénovation énergétique de la salle et le renouvellement de l'éclairage public (éclairage LED),

• Près d'1/3 **par l'affectation d'une partie des bénéfices de fonctionnement 2018,**

• Le reste étant composé des produits de la Taxe d'aménagement (urbanisme opérationnel), du remboursement d'une partie de la TVA sur les opérations d'investissement et les dotations aux amortissements.

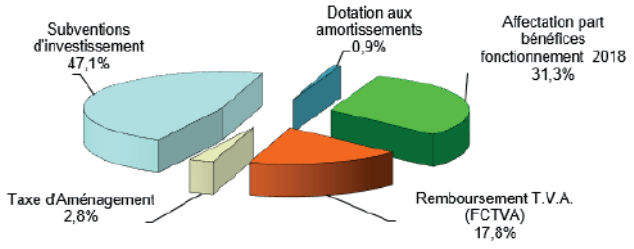

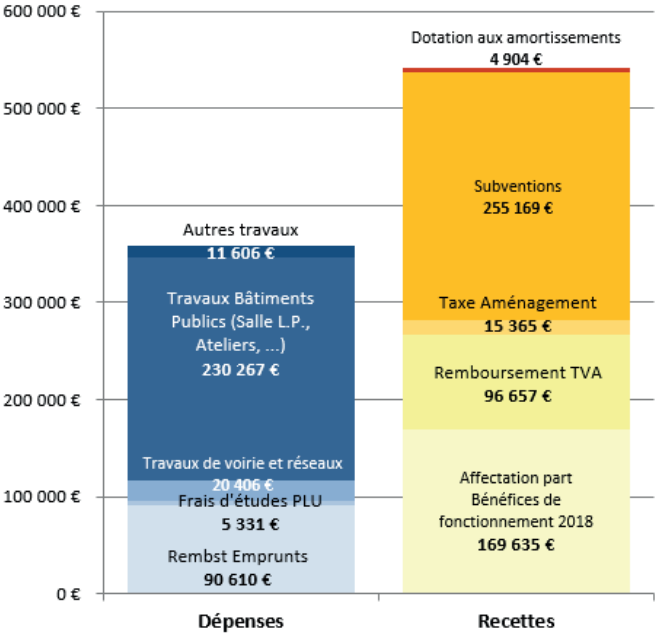

Les dépenses d'investissement

Près des 2/3 du budget d'investissement a été utilisé pour financer les travaux de rénovation de la salle Louis Pommereau et les travaux des ateliers, et ¼ pour le remboursement des emprunts (Capital).

RÉSULTATS DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU TRANSFÉRÉS AU SMICA

Compte-tenu du transfert de la compétence distribution de l'eau potable au SMICA au 1er janvier 2020, notre Budget primitif prend en compte les résultats 2019 du budget annexe de l'eau :

• Un **bénéfice de clôture de la section d'exploitation de 84 394,21 €**
• Un **déficit de clôture de la section d'investissement de 37 131,87 €**

Soit un solde positif global de + 47 272,34 € reversé au SMICA, qui devra assurer le reversement des taxes à l'agence de bassin et au département, non réalisé en 2019, pour un montant d'environ 28 000 €. Les sommes reversées au SMICA font l'objet d'écritures comptables dans notre budget primitif 2020.

BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2020

Ce budget voté par la nouvelle équipe en mai dernier a été élaboré dans un contexte d'élections municipales et de crise sanitaire. C'est donc un budget prudent en matière d'investissements, la nouvelle équipe municipale devant prendre connaissance des dossiers en cours et faire un bilan de l'existant.

Les sections de fonctionnement et d'investissement doivent être équilibrées en dépenses et recettes.

BUDGET

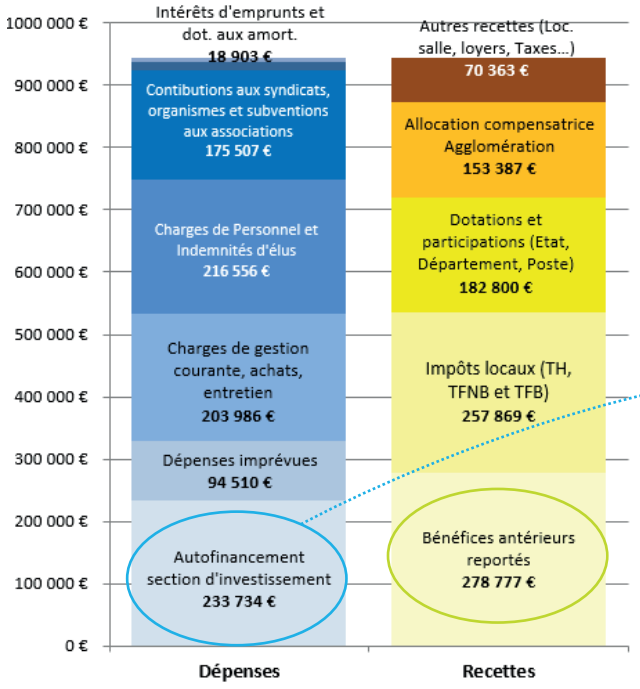

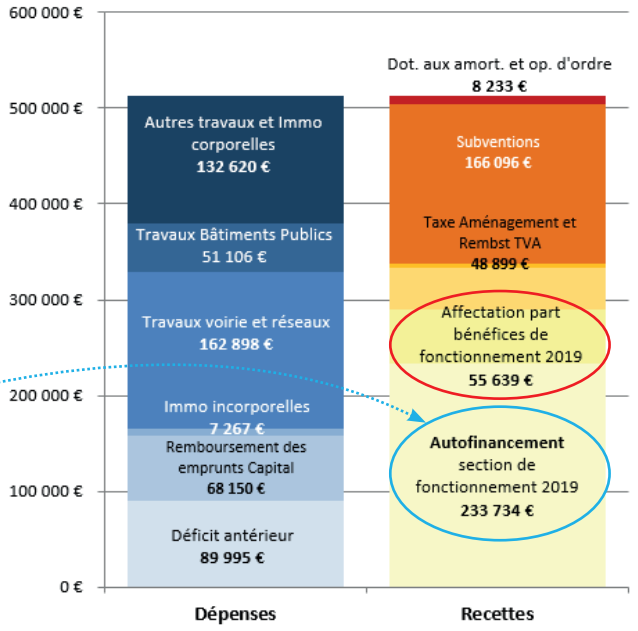

Section de fonctionnement

La **section de fonctionnement** de notre Budget communal, s'équilibre pour l'année 2020, à la somme de 943 196 € (hors report des résultats du budget annexe de l'eau).

L'excédent de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2019 (334 416,08 €), va permettre :

• de couvrir le déficit d'investissement cumulé au 31 décembre 2019 auquel est déduit les subventions restant à recevoir (55 639 €).

• de contribuer à financer de nouveaux projets (278 777 €).

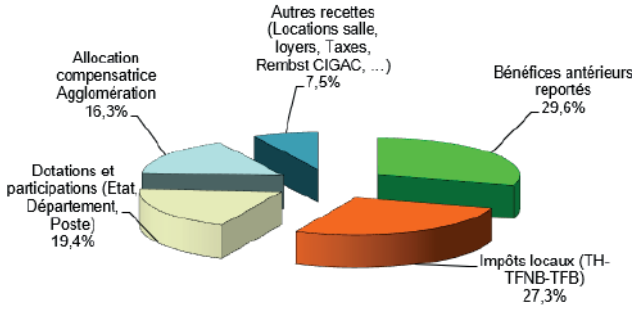

Répartition des recettes de fonctionnement 2020

Avec la crise sanitaire, qui a commencé à la mi-mars, les recettes liées à la location de la salle ont été fortement réduites : prévision de 2000 €, à comparer à une recette annuelle habituelle de plus de 10 000 €.

Section d'investissement

La section d'investissement de notre Budget principal, s'équilibre pour l'année 2020, à la somme de 512 601 € (hors report des résultats du budget annexe de l'eau).

Notre capacité d'autofinancement est bonne. Nous disposions en 2020 d'une somme de plus de 230 000€, pour mener à bien nos opérations d'investissement.

La crise sanitaire et la période électorale ont toutefois ralenti les opérations d'investissement.

Parmi les travaux réalisés en 2020 ou en cours de réalisation à ce jour, nous pouvons citer :

• Travaux de voirie, rue du Temple, rue de l'Arsenal, rue des Champeaux,

• Réfection des trottoirs côté impair de la rue des Forges

• Aménagement du Jardin des Souvenirs, pose de cavurnes supplémentaires et création d'un cheminement d'accès au point déchets du cimetière.

• Sont programmés :

› Des travaux de rénovation ou de renforcement de l'éclairage public, avec mise en œuvre de lampes Led (rue des Pendants, impasse de la Boulangerie, extrémité de la rue de la Tour).

› Le remplacement des buts de foot au Stade

› Le remplacement de l'éclairage du stade par des lampes à Led

BUDGET

Pour la mairie il nous a fallu acheter un ordinateur portable et créer un réseau informatique permettant une mise en commun des fichiers informatiques. Ce réseau a été sécurisé avec la mise en place d'onduleurs et d'une sauvegarde **RGPD***.

** Le **R**èglement **G**énéral de la **P**rotection des **D**onnées (RGPD) est la nouvelle loi qui encadre le traitement des données des entreprises et des Collectivités. Le RGPD impose un renforcement de la protection et de l'accessibilité des données sauvegardées. La nouveauté se trouve aussi dans l'obligation d'encrypter les données à la source lors de la sauvegarde. Une fois stockées, elles doivent toujours être protégées contre les ransomwares pour qu'il n'y ait aucune fuite, y compris sur le Cloud. La responsabilité du maire est ici engagée, il doit garantir qu'il n'y aura pas de fuite de fichiers.*

Afin de rendre ses services plus vertueux en matière d'écologie et **prendre le virage écologique**, la municipalité a souhaité **remplacer le véhicule de service des employés communaux par un véhicule utilitaire électrique de type Citroën Ë-JUMPY, ne produisant pas de C02.** Cette acquisition bénéficie d'une aide exceptionnelle de l'Etat (DSIL) de 8 800 €, dans le cadre du Plan de relance, suite à la crise sanitaire.

Un endettement maîtrisé

La part des emprunts dans notre budget est en diminution. Deux emprunts se sont achevés en 2019, l'un ouvert en 2005 pour des travaux sur les bâtiments communaux et l'autre en 2010, pour des aménagements de sécurité. A ce jour il nous reste 4 emprunts à rembourser.

L'en-cours de la dette était au 31 décembre 2019 de 453 395 €, soit une **diminution de 16,5%** par rapport au 31 décembre 2018.

L'annuité de la dette, de 106 510 € en 2019 devrait être d'environ 81 200 € (un emprunt à taux variable), soit une baisse de près de 24%. L'annuité de la dette par habitant serait donc en 2020 de **73,5 € / hbt**, conforme à l'annuité moyenne dans les communes de la même tranche de population.

Mézières	Moyenne Départ.	Moyenne Région	Moyenne France
73,5	63	72	87

Evolution de votre imposition

Des taux d'imposition inchangés depuis 2016

Taxe d'Habitation :	11,92 %
Foncier Bâti :	20,19 %
Foncier Non Bâti :	37,82 %

Pour la cinquième année consécutive les **taux d'imposition communaux restent inchangés.** Comme vous avez pu vous en rendre compte sur votre avis d'imposition, certains taux votés par les autres Collectivités ont même baissés. C'est le cas de la Taxe d'enlèvement des Ordures ménagères intégrée à la Taxe Foncière, dont le taux est passé de 16,56% à 16,45%.

En 2021, une nouvelle taxe pourrait être prélevée, **la taxe GEMAPI**, connue sous le nom de taxe inondation.

C'est une taxe additionnelle aux impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière, CFE), dont le principe de son instauration a été voté par le Conseil Communautaire de l'Agglomération du Pays de Dreux, a qui les recettes de cette taxe seront reversées pour financer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi, d'où le nom de la taxe).

Une colonne dédiée à la taxe Gemapi figure déjà dans les avis d'imposition des impôts locaux, mais elle est vide en 2020. En 2021, la CA du Pays de Dreux votera un montant total annuel de la taxe Gemapi (la taxe était comprise entre 5 et 8 euros pour 2018 dans les collectivités l'ayant déjà mise en place).

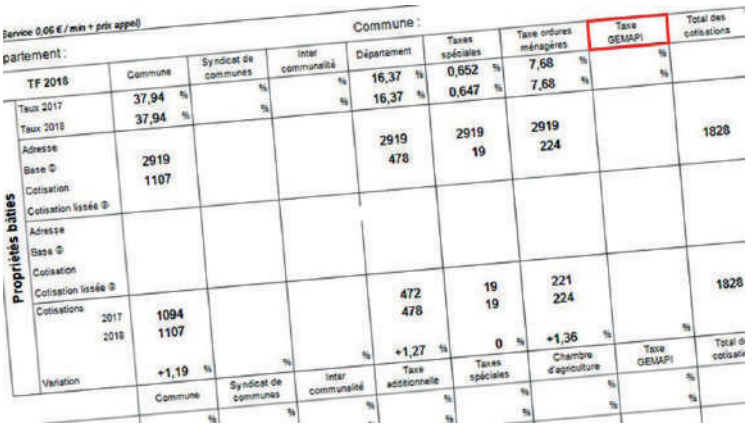

Les vœux du Maire

Le Maire Jean-Luc Hudebine accompagné de son conseil municipal a présenté ses vœux aux habitants présents, aux présidents d'associations, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de la vie locale qui nous ont fait l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à notre invitation.

La présentation des vœux, était pour Jean-Luc Hudebine, la dernière. Il a tenu dans son discours, à remercier ses adjoints et l'ensemble du conseil municipal pour leur disponibilité et leur engagement durant ses mandats.

Il a également remercié le personnel municipal pour leur savoir, leur disponibilité et leur investissement dans leur travail. Un discours empreint d'émotion.

Après ces chaleureux remerciements, nous avons pu apprécier le pot de l'amitié avec un buffet préparé par les conseillers et leurs conjoints.

Visite de Monsieur le sous-préfet

Le 16 septembre, Monsieur le sous-préfet Xavier Luquet nous a fait l'honneur de visiter notre commune et ceci pour la deuxième fois. Pendant sa visite il fut très intéressé par les nouveaux locaux de l'ASC à Mézières, par le temple de Marsauceux, et pour finir, par la cave de M. et Mme Excoffier.

Lors de cette dernière visite, nous avons pu échanger autour d'un pot de l'amitié gentiment offert par nos hôtes.

Assainissement / Déchets

SERVICES TECHNIQUES
(DÉCHETS ; EAU ET ASSAINISSEMENT)
19 rue Jean-Louis Chanoine (zone de la Rabette) - 28100 Dreux
Tél. : 02 37 64 82 00 puis (tapez 1 pour eau/assainissement - tapez 2 pour déchets)

SPL (Société publique Locale)
6 rue des Embûches 28100 DREUX
☎ Tél : 02.37.38.55.02

CARACTÉRISTIQUES DES EFFLUENTS ADMISSIBLES

• Il est très important de ne pas encombrer le réseau principal d'assainissement par des serviettes hygiéniques, des lingettes, des serpillières, des bouchons en plastique etc.

• L'effluent devra contenir ou véhiculer une pollution compatible avec un traitement en station d'épuration biologique de type urbain. Le flux rejeté devra être compatible avec le flux acceptable à la station d'épuration.

• L'effluent sera rejeté à une température inférieure ou égale à 30°C.

• L'effluent sera débarrassé des matières en suspension, décantables ou précipitables qui, directement ou indirectement, après mélange avec d'autres effluents seraient susceptibles d'entraver le bon fonctionnement des ouvrages, de provoquer l'obstruction des canalisations et de nuire à la sécurité du personnel. L'effluent ne devra pas contenir de substance de nature à favoriser la manifestation de colorations ou d'odeurs. L'effluent ne renfermera pas de substances susceptibles d'entraîner la destruction de la faune et de la flore en aval des points de déversements dans le milieu récepteur.

• L'effluent devra être conforme au décret 2002-460 du 4 avril 2002 relatif à la protection générale des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants. Les établissements de santé relèvent des préconisations de la circulaire n°2001-323 du 9 juillet 2001.

Merci de votre attention.

BIEN TRIER SES DÉCHETS MÉNAGERS

Attention, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux n'a pas encore mis en place l'extension des consignes de tri. Le Centre de Tri Natriel doit subir certaines transformations pour le permettre. C'est pourquoi aujourd'hui, vous devez scrupuleusement respecter les consignes de tri qui vous sont présentées ci-dessous.

La gestion des déchetteries de l'Agglo (dont celles de Dreux et Bû) a été déléguée au SITREVA, syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets. Ce syndicat est à votre écoute pour toute information.

Pour toute demande **concernant les déchèteries, contacter le 01 34 57 12 20 ou par mail : passdecheterie@sitreva.fr**

Pour plus d'information consultez le site internet : http://www.sitreva.fr/decheteries/les-decheteries.html

Voirie

Début juillet 2020, une cave s'est effondrée rue du Mesnil à Marsauceux laissant apparaître un trou au niveau du trottoir.
Dans un premier temps ce trou a été comblé par un mortier très pauvre en ciment et très liquide appelé coulis.
Après avoir observé une stabilité de ce comblement, un sondage par forages en forme de quadrillage sur une quinzaine de mètres de profondeur a été exécuté fin septembre début octobre afin de déterminer si d'autres espaces cavitaires étaient présents.
Il en résulte que non.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SPIE BATIGNOLLES et financés par le conseil départemental.

Visite de la cavité par Jean-Claude et Thierry

Dégagement des réseaux par un camion aspirateur appelé 'suceuse'

Foreuse

Forage

Forage avec mise en place de tubes PVC pour injection d'un coulis de ciment pour rebouchage

Quadrillage des forages

Injection d'un coulis de ciment dans les tubes PVC

Fin de chantier

Travaux de voirie

Des travaux de réfection de voirie et de trottoirs ont été réalisés par l'entreprise TP28 de Tremblay-les-Villages.

Ces travaux ont débuté rue des Forges, côté impair. Outre l'enrobé du trottoir, des gargouilles ont été changées, des bordures abimées réparées ainsi que les tuyaux d'eaux pluviales.

Nous avons profité de ces travaux pour modifier l'emplacement de la boîte aux lettres. En effet, le passage répété des voitures dont les conducteurs ne prenaient pas la peine de descendre pour poster leur courrier a non seulement abimé le goudron mais aussi fragilisé son assise engendrant un oscillement de celle-ci. Ainsi la boîte aux lettres retrouve sensiblement son emplacement d'origine, sur la placette, à l'angle de la rue des Forges et de la rue de Mézières.

Certaines voies communales nécessitaient une réfection de la couche superficielle de roulement et quelquefois un léger reprofilage. Ainsi, l'Entreprise TP28 a également réalisé à l'automne la mise en œuvre d'une émulsion (couche superficielle), rue des champeaux à Mézières, rue des Mairies, rue de l'Arsenal et rue du Temple à Marsauceux.

L'ensemble de ces travaux a coûté environ 42 900 € et a été subventionné à hauteur de 30% par le Conseil Départemental d'Eure et Loir dans le cadre du Fonds Départemental d'Investissement (FDI).

Elevage de chèvres et Fromagerie du Bois des Louvières - Marsauceux

Vente à la ferme

Fromages de chèvre fermiers

9h-13h et 15h-19h

Lundi, mercredi, vendredi, samedi.

Dimanche matin.

02.37.43.74.41

www.boisdeslouvieres.fr

BIENVENUE à la ferme

Terres d'Eure & Loir

N'oubliez pas votre panier !

4 médailles au Concours Général Agricole 2020

Photo : Florian Mosca

Cimetière

Nous avons lancé des travaux d'amélioration et de rénovation dans le cimetière.

Nous avons constaté l'état d'abandon et de non renouvellement de certaines sépultures.

De ce fait une plaque avait été déposée sur ces concessions et certaines de ces dernières ont été relevées et placées dans l'ossuaire. Face à la saturation de l'espace cinéraire dédié aux cavurnes, un nouvel espace est en cours de création dont les travaux sont exécutés par Thierry et Franck Patriarche. Nous avons aussi engagé pour la fin de l'année, l'aménagement du jardin du souvenir, avec les entreprises Bosson et Colin.

Nous tenons à remercier la ferme Benoist qui, chaque année, offre des fleurs à la commune afin de fleurir notre cimetière à la période de la Toussaint.

PAYSAGISTE
Pascal BOSSON

9, rue du Clos d'Amour
28350 Saint-Lubin-des-Joncherets

Création et entretien parcs et jardins
Clôtures • Dallage
Terrasse bois • Arrosage intégré
Gazon de placage

Tél. : 02 32 58 03 83 - 06 11 19 46 95
E-mail : bossonpaysagiste@gmail.com
siret : 501 238 216 00011

alarme28
PROXEO
EXPERTS EN SOLUTIONS DE SÉCURITÉ

Au service de votre sécurité depuis 1981

DAITEM

DEVIS GRATUIT

Système d'alarme sans fil
Installation & Maintenance

PLACE ROTROU - DREUX - 02 37 42 09 50
Site: www.alarme28.fr e-mail: alarme28@wanadoo.fr

La vitesse dans notre commune

TROP VITE. Combien de fois chacun de nous se fait cette réflexion, quand nous voyons ou entendons une voiture, ou un engin à deux roues, traverser en trombe les rues de notre commune sans se soucier du code de la route, ou pire de la vie des autres.

Ce comportement augmente le risque d'accident impliquant des piétons, des vélos ou véhicules motorisés. Il n'est pas possible de mettre des ralentisseurs, des panneaux « STOP », des « cédez le passage », dans toutes les rues ou intersections du village.

Faut-il attendre de faire la « une » des journaux pour que chacun prenne conscience que la vitesse, en dépit des recommandations nationales, municipales ou slogans routiers est un fléau largement évitable ?

Bien sûr, il y a les amendes, les retraits de points, les retraits de permis ; mais ces irresponsables font fi de tout cela.
Je sais que la vitesse a toujours existé, et existera toujours mais soyons respectueux des lois et des autres, notre vie n'en sera que plus belle. La vie est précieuse, celle d'un innocent fauché par un chauffard est insupportable.

Alors réfléchissons, réagissons et dénonçons tous ces actes délictueux, notre quotidien n'en sera que meilleur.

Jean-Yves Debu

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

POUR UN HIVER TRANQUILLE

Fiche usager : Pour votre sécurité avant de prendre la route

(même pour vos trajets quotidiens)
Quelques gestes simples **pour voir** et **être vu :**
- Grattez la glace ou le givre sur l'intégralité **du pare-brise, de la lunette arrière et des vitres latérales.***
- Essuyez la buée.
- Otez la neige accumulée sur le toit, le capot et les vitres.
- Dégagez et essuyez **les phares et les feux arrière.**

** C'est une obligation*

A l'aise pour conduire en sécurité :
- Au volant des vêtements et des chaussures souples.
- L'anorak et les chaussures d'hiver à l'arrière au cas où…

Prêt à partir :
- Bouclez **vos ceintures de sécurité,** à l'avant et à l'arrière.
- Allumez **vos feux de croisement** même si la visibilité parait suffisante.

Si vous partez loin, informez-vous la veille de la météo et juste avant de partir, renseignez-vous sur l'état des routes :
- A partir du site « bison futé » www.bison-futé.gouv.fr
- Sur le serveur vocal des centres d'information routière **(N° vert 0 80 100 200)**
- Pour le réseau autoroutier www.autoroutes.fr « préparer votre voyage »
- Pour les prévisions météorologiques www.météo.fr ou 3250
- Pour le réseau national Nord Ouest www.inforoute.nordouest.fr

Fiche véhicule : Pour votre sécurité avoir un véhicule en bon état … et, rester cool….

1- L'éclairage : il faut bien voir, mais aussi être bien vu. Assurez- vous que votre boite de lampes et de fusibles est complète. La batterie et l'alternateur vont être très sollicités, donc doivent être en parfait état.

2- Les balais d'essuie-glace et le lave-glace : le pare-brise se salit très vite en hiver ! Les balais d'essuie-glace sont les garants **d'une bonne visibilité.**

3- Des freins bien équilibrés et des amortisseurs en bon état sont la garantie d'une bonne tenue de route et ils concourent à diminuer les distances de **freinage.**

4- Les pneumatiques, leur état est primordial. Remplacez impérativement les pneus dont la profondeur des structures est inférieure à 1,6 mm.

Contrairement aux idées reçues, **le sous gonflage est dangereux.**
L'idéal, ce sont les pneus « hiver » type M + S pour affronter les difficultés ordinaires de l'hiver.

Il faut vous munir des accessoires et produits indispensables :
- Raclette, essuie vitre, balayette, gants, lampe de poche
- Bombe anti-givre
- Chaînes, pelle….

CONTRE LES VOLS DE VOITURES ET D'ACCESSOIRES, LES BONS REFLEXES !

Afin de combattre efficacement la délinquance liée aux véhicules, un plan national de lutte contre les vols et les trafics de véhicules et de pièces détachées a été lancé par le Ministre de l'Intérieur en octobre 2014. Les conseils de cette page font partie de ce plan.
Je suis vigilant, j'applique ces conseils au quotidien !

PRÉVENIR LES RISQUES DE VOLS

• En quittant ma voiture, je vérifie que les portes sont bien fermées. A l'arrêt, je ferme systématiquement mon véhicule à clé et je ne baisse pas les vitres.
• À l'arrêt, je ne laisse pas le moteur tourner, même si je m'absente pour une course rapide.
• Je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin).
• J'équipe ma voiture d'un système antivol électrique (anti-démarrage, alarme) ou bien mécanique (par exemple, une canne antivol). De nuit, j'évite de garer ma voiture dans les secteurs non éclairés.
• Je ne laisse jamais les papiers dans ma voiture :
certificat d'immatriculation (carte grise), permis de conduire.
• Face au vol à la roulotte (vol en l'absence du conducteur)
- J'appose sur les vitres les autocollants fournis avec l'alarme.
- Je ne laisse aucun objet tentant qui puisse être vu de l'extérieur.
- Je ne cache pas d'objet sous un siège, l'astuce est connue des voleurs.
- Je conserve sur moi mes papiers, chéquiers, double de clefs, objets de valeur, je ne les laisse pas dans mon véhicule.
• Face au car-jacking (détournement de voiture en présence du conducteur)
- Je suis vigilant en cas d'accrochage suspect (lorsque les circonstances ne se prêtent pas à un accident).
- Je ne tente pas de résister à tout prix à l'agresseur.
• Face au vol à la portière (vol d'objets en présence du conducteur, par la vitre ou la portière)
- En ville, je roule toujours portes fermées et vitres closes.
- Je cache mes objets de valeurs et place mes sacs, sacoches et vestes dans le coffre fermé.
- Je ne résiste pas en cas d'agression.
Dans tous les cas, j'alerte immédiatement la police ou la gendarmerie.

LUTTER CONTRE LES PRATIQUES MALHONNÊTES

Des particuliers, des bandes organisées ou certains professionnels cherchent à écouler auprès du public des accessoires provenant de vols et de trafics.
Pour lutter contre ce phénomène, chacun peut agir !
• Je me méfie des pièces vendues à un prix nettement inférieur au prix du marché ; les acheter m'expose à des poursuites pénales, au titre du recel.
• Je privilégie un vendeur situé en France, ce qui garantit, en cas de litige, d'escroquerie ou d'abus de confiance, des voies de recours en justice et des investigations plus faciles.
• Je demande au vendeur des garanties sur l'origine des pièces ou sur l'origine de la voiture (demande de facture ou de certificat d'immatriculation de la voiture).
• Sur les sites de petites annonces sur Internet, je me méfie d'un vendeur qui propose un trop grand nombre de pièces détachées ; cela peut indiquer un risque de trafic.
• Je suis vigilant vis-à-vis des pièces dont le numéro a été effacé, limé ou modifié, ainsi que des pièces dont l'étiquette d'identification a été retirée, arrachée, coupée ou falsifiée.
• Avant d'acheter une voiture, je demande les deux jeux de clé et vérifie leur fonctionnement.
• Je m'assure avant l'achat que le véhicule n'est pas gagé (certificat de non-gage disponible auprès de la préfecture).
• Si je vends ma voiture :
- Je ne donne pas rendez-vous aux acheteurs potentiels à l'endroit où je la gare habituellement : cela empêche tout repérage préparatoire à un vol.
- Si l'acheteur règle par chèque ou par chèque de banque, je me rends au guichet de ma banque pour l'encaisser en présence de l'acheteur : cela évite d'être victime d'une escroquerie.
Le recel est le fait de dissimuler, de détenir ou de transmettre une chose, ou de faire office d'intermédiaire afin de la transmettre, en sachant que cette chose provient d'un crime ou d'un délit. Le recel est passible de 5 ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende (article 321-1 du code pénal).

RÉAGIR FACE À UN VOL

1. Je suis victime d'un vol, je facilite l'action des forces de l'ordre.

AVANT

Je garde une photocopie des documents concernant mon véhicule à mon domicile afin de permettre aux forces de l'ordre de renseigner rapidement le fichier national des véhicules volés.

APRÈS

• Lorsque je constate le vol de mon véhicule ou le vol d'accessoires, j'en informe rapidement le commissariat ou la brigade de gendarmerie la plus proche. Je dépose plainte dès que possible.

• Si je retrouve le véhicule volé ou si j'identifie des pièces détachées dérobées, je contacte immédiatement la police ou la gendarmerie et ne tente rien par moi-même pour récupérer ce qui m'appartient.

2. Je suis victime ou témoin d'un vol ou d'une tentative en cours, j'appelle le 17.

Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte en ligne. Ce service vous permet de remplir vous-même les éléments relatifs à votre identité, aux faits et au préjudice matériel subi. C'est également vous qui fixez le jour et l'heure de la finalisation de la plainte sur place (au commissariat ou à la brigade de gendarmerie).

https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

TAXI MAURY
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
AEROPORTS - GARES
06 22 85 10 00
18, rue Maurice-Viollette 28500 LURAY
TAXI CONVENTIONNE C Organismes d'assurance maladie

Un vrai Producteur Local
LA FERME BENOIST
Produits frais de la Ferme
www.fermebenoist.fr
Vente de produits frais toute l'année
Volailles - Œufs - Fruits - Légumes de plein champ
Plantes à massif - Cidre - Jus de pommes
Confitures maison
Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h30
et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30

POMPES FUNÈBRES
Georges GUILLON
Organisation et contrats d'Obsèques
Agréé par la Préfecture
1 rue des Eparges
(face à la gare)
28100 DREUX
Tél. 02 37 50 11 21
FUNERARIUM
Impasse des Graviers
Brissard
28410 ABONDANT
Tél. 02 37 48 73 49

Informations municipales

BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun d'entre nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, aux animaux dont nous avons la garde. Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est important que chacun d'entre nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Les voisins doivent être prévenus des fêtes organisées chez vous.

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés avec des outils ou des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore **ne sont autorisés les dimanches et jours fériés qu'entre 10h00 et 12h30. (Arrêté municipal du 12/07/1990)**

CHIENS ET CHATS ERRANTS

Les chiens errants constituent une gêne pour la population. Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la commune sous peine de procès-verbaux et de poursuites conformément à la loi.

(Arrêté municipal du 08/10/1995)

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.

CHIENS QUI ABOIENT DE JOUR OU DE NUIT

Dans le cas où les aboiements de chiens de jour ou de nuit constituent une gêne avérée pour le voisinage, ils aboient aussi parce qu'on les place dans des situations où ils peuvent le faire. Et très souvent parce que leur maître ne leur a pas appris à se taire, quand ce dernier ne les encourage pas involontairement dans ce travers.

N'oubliez pas que la loi ne sanctionne pas les aboiements, mais le fait qu'un propriétaire ne prenne pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (mauvais traitement, chien laissé seul toute la journée, mauvaises conditions d'hygiène, et.). Cette réglementation s'applique 24h sur 24h **(article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique).**

➔ Prévenir par courrier

➔ Constater ou faire constater les faits

Le plus souvent, votre voisin prendra alors les mesures nécessaires une fois mis devant le fait accompli (dressage, collier-anti-aboiement, dog sitting…).

CIRCULATION SUR LES CHEMINS COMMUNAUX

Elle est interdite (sauf pour les riverains) sur :

- CR 36 dit des côtes de la Noë Robert
- CR 25 dit des Bastes
- CR 37 dit des Bois des Côtes
- CR 58 dit des Folies
- CR 18 de Marsauceux à Prémont jusqu'au CD308

(Arrêté municipal du 08/07/1997)

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Les propriétaires ou les locataires des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer, de désherber, de nettoyer les trottoirs et les caniveaux ou de faire réaliser ce travail par une entreprise, afin de les maintenir dans un parfait état de propreté. De même en cas de neige et de verglas, les propriétaires, locataires sont tenus de casser la glace et de balayer la neige le long de leur propriété afin de maintenir un passage piéton.

Pour éviter les glissades en cas de verglas ou de neige gelée ou durcie, vous devez répandre du sel ou des produits abrasifs (cendre, sable).

DÉPOT DE DÉTRITUS

Tout dépôt de détritus est interdit sur les terrains et chemins communaux ainsi que dans les bois et terrains privés. Des déchetteries sont à votre disposition pour recevoir tous vos déchets.

ASSAINISSEMENT

Avant d'effectuer votre branchement d'assainissement vous devez faire une demande à l'agglomération du pays de Dreux.

RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

Il est rappelé que le réseau d'écoulement des eaux pluviales est réservé pour les eaux de pluies de voirie.

Tout autre rejet n'est pas autorisé.

La gestion des eaux pluviales privée doit se faire sur votre propriété

A SAVOIR :

Lorsque vous vendez ou quittez une location, n'oubliez pas de faire relever votre compteur électrique par la SICA-ELY, le gaz par GEDIA et le compteur d'eau par la mairie.

EAU POTABLE : ATTENTION AUX FUITES

Les propriétaires sont responsables de la canalisation souterraine d'alimentation entre le compteur et la maison. Il vous appartient donc de surveiller régulièrement votre compteur.

« J'ai l'impression d'avoir une fuite d'eau »

Comment le vérifier rapidement ?

Vous pouvez procéder à un test très simple : dans la journée ou la nuit, vérifiez que tous vos robinets et machines consommant de l'eau sont à l'arrêt. Ensuite, notez ce qu'indique l'index de votre compteur (les derniers chiffres qui affichent votre consommation en litres).

Quelque temps après, vérifiez que ces chiffres n'ont pas changé. Si les chiffres sont plus élevés, il y a probablement une fuite sur votre installation.

Vérifiez les robinets qui gouttent ou plus, votre chasse d'eau (quelques gouttes d'eau finissent par faire des mètres cubes).

Il vous appartient de surveiller régulièrement votre compteur et d'engager les travaux d'éventuelles réparations.

Pour l'hiver pensez à protéger votre compteur du gel.

DÉRATISATION

Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords et en particulier de mettre en œuvre les mesures préventives et curatives de lutte contre l'infestation.

Les habitations et le matériel peuvent être endommagés par les rongeurs : rats et souris.

Rongeurs domestiques

➔Dommages causés par les rongeurs

Les rongeurs provoquent de nombreux dommages :

◆coupure de fils électriques susceptibles de provoquer des incendies, trous, surfaces souillées d'urine et de déjections, tuyaux de ventilation troués et souillés, détérioration des systèmes de chauffage, vecteurs de maladie.

➔Points de vigilance du bâti

Il faut soupçonner une infestation par des rats ou des souris lorsque l'on entend durant la nuit des bruits de trottinement et de grattement dans les murs ou que l'on trouve des objets rongés ou mordillés ou des emballages de produits alimentaires endommagés. La présence de déjection et d'urine, de terriers ou de trous dans les murs des fondations sont des signes d'infestation.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts :

Les déchets dits « verts » issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbres, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

En application de l'annexe 11 de l'article R.541-8 du code de l'environnement établissant la liste des déchets, les déchets biodégradables de jardin et parcs relèvent de la catégorie de déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés. En conséquence, **dès lors que ces déchets verts sont produits par les ménages, leur brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.** Le brûlage à l'air libre est une pratique polluante.

Brûler 50 kg de végétaux, c'est émettre autant de particules fines que rouler 18 000 km avec une voiture à essence récente ou 6 000 km pour une voiture diesel récente !
Les expositions répétées à des niveaux modérés de particules dans l'air peuvent avoir un impact sanitaire.

Jean-Claude Goyer

Naissances

RURAINSKI Marcel.....20 février
CÔME Thelio.....03 mars
AUBOUET Gabin.....11 mars
FORGET Thomas.....15 avril
AILLERIE Julia.....01 juin
DELEGLISE Eliano.....29 août
LUSTREMENT Augustine.....11 septembre
LALOUM Eloann.....21 septembre
HAYLLOR Luca.....02 octobre
LAVIALLE Milo.....13 novembre
LEVEQUE Liam.....21 novembre
DURAC Alba.....26 novembre

Mariages

NICOU Stéphane et **MOREAU** Céline.....04 septembre
HERVET Franck et **MARTIN** Delphine.....17 octobre
HEBERT Cédric et **PITOT** Bérénice.....12 septembre

Décès

GANTHER Thierry.....22 décembre 2019
LANDON Franck.....28 décembre 2019
VIDIERE Gilbert.....31 janvier 2020
KILBOURG Louis.....02 février
BARATA COELHO Ana née **DA SILVA LOURENÇO**.....8 mars
DELBARY Marie-Odile née **DOUSSET**.....23 mars
TURPIN Robert.....02 juin
JAMET Thérèse née **COQUEL**.....22 juin
LHOSTE Claudine née **POTIER**.....01 juillet
GARNIER Albert.....21 juillet
DUBOIS Louis.....24 juillet
ZION Edouard.....27 juillet
ROMAIN Pierre.....01 août
PEREZ IGLESIAS Francisco.....18 août
FULGENCE Alain.....26 août
DUPINET Anne-Marie née **EUCAT**.....15 septembre
ROYER Christophe.....28 septembre
MANSEL Jean.....10 octobre
TRAVERS Gaston.....06 novembre
GAILLARD Pierre.....16 novembre
POTIER Jean-Noël.....28 novembre

BRICO MARCHÉ

les Mousquetaires

MAULETTE– Route de Gambais

BRICOLAGE
DECORATION
JARDIN
BÂTI

Tél : 01 30 46 82 40

Horaires d'ouverture :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi 9h00 - 12h15 / 14h00 - 19h15
Vendredi - Samedi 9h00 - 19h15 sans interruption
Dimanche 9h15 - 12h30

Le Relais Parents Assistants Maternels Itinérant

Ce relais du secteur Chérisy de l'Agglomération du Pays de Dreux vous accueille au 7 rue de la Vesgre 28260 Anet. Vous pouvez également contacter l'animatrice par téléphone au 06 35 22 48 12 ou par mail à **ram.cherisy@dreux-agglomeration.fr**

C'est un lieu destiné aux parents et futurs parents, assistants maternels et enfants.

L'animatrice informe les familles sur les modes d'accueil du jeune enfant, délivre les listes des assistants maternels agréés, accompagne les parents et professionnels dans l'élaboration du contrat de travail et dans leurs droits et obligations.

L'animatrice accompagne les assistants maternels dans leurs pratiques professionnelles et propose un lieu de rencontres et de socialisation pour les jeunes enfants qu'ils accueillent.

93 assistants maternels sont en activité sur les 15 communes rattachées au relais (Chérisy, Abondant, Berchères sur Vesgre, Broué, Bû, Ecluzelles, Germainville, La Chapelle Forainvilliers, Marchezais, Mézières-en-Drouais, Montreuil, Ouerre, Rouvres, Serville et Sain-Ouen-Marchefroy).

Chaque semaine, des ateliers d'éveils itinérants sont proposés sur quatre matinées de 9h30 à 11h, auxquels s'ajoutent de la baby- gym encadrée par un professeur diplômé petite enfance et des matinées récréatives.

Cette année particulière n'a pas permis autant de rencontres que prévues mais des vidéos de chansons et comptines ont pu être partagées et ont permis de maintenir un lien avec petits et grands.
Les assistantes maternelles ont également participé à la création d'un livre de chansons, réalisé durant la période de confinement, il reste à l'assembler.

En janvier les assistantes maternelles ont accompagné les enfants à la patinoire d'Anet, certains ont profité des porteurs « otarie » pendant que les plus grands se sont essayés aux patins spéciaux jeunes enfants.

La vie sociale a pu reprendre cet été avec de belles sorties au programme : sortie à Thoiry, visite de Caninature avec des chiens de berger et troupeaux de moutons (découverte de la tonte et soin des sabots), parcours d'agility. . .

La Ferme de la Source nous a accueillis et permis aux enfants de monter sur les poneys.
Une matinée au parc de Nogent le Roi a clôturé l'été.

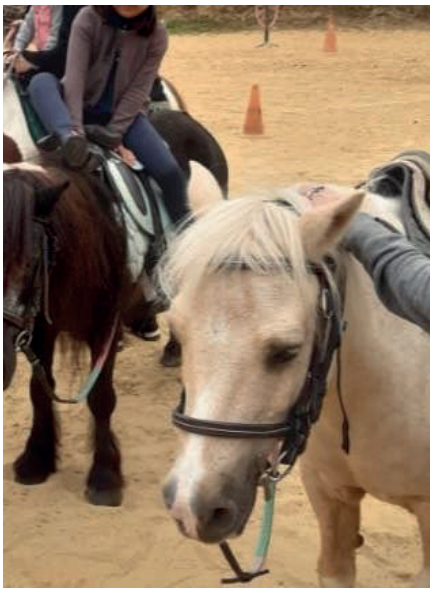

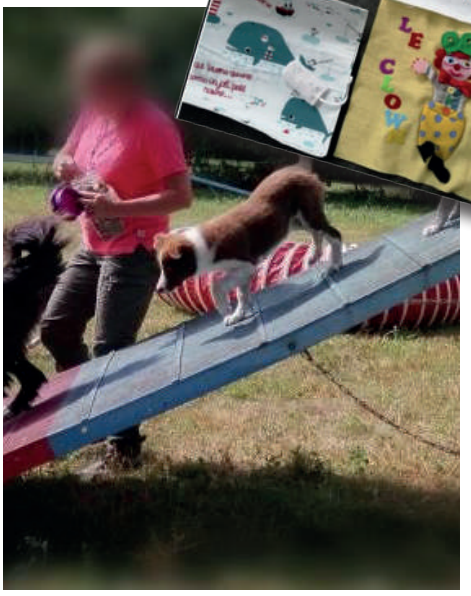

ATTENTION AU STATIONNEMENT

Le décret n°2015-808 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, paru au Journal officiel samedi 4 juillet, contient plusieurs dispositions pour favoriser la circulation des piétons et des vélos. Parmi celles-ci, la création **d'un nouvel article dans le code de la route** qui punit d'une amende forfaitaire de 135 € les arrêts ou stationnements «très gênants». Est notamment considéré comme « très gênant », l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

➔ dans une voie de bus

➔ sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds

➔ sur les passages piétons

➔ sur les voies vertes et pistes cyclables

➔ à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers

➔ au droit des bouches d'incendie

➔ et sur les trottoirs « à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs ». (En prenant bien sûr toujours garde à ne pas gêner la circulation des piétons !).

Les contrevenants resteront redevables de l'amende à 135 € au titre de la contravention pour «stationnement gênant».

Tarifs de location de la salle Polyvalente Louis Pommereau

Les taris de la salle Louis Pommereau, à compter du 1er Janvier 2021 sont les suivants :

	COMMUNE	HORS COMMUNE
« Grande salle » location 24 heures	290 €	700 € *Cuisine et traitements des déchets*
« Grande salle » location week-end 48 heures	460 €	950 € *Cuisine et traitements des déchets*
« Grande salle» Vendredi 15h30 au samedi 9h00	120 €	240 €
« Cuisine » location 24 ou 48 heures	105 €	
« Petite salle (1 ou 2) » location 24 heures	130 €	260 € *Sans cuisine*
« Petite salle (1 ou 2) » location week-end 48 heures	210 €	420 € *Sans cuisine*
« Petite salle (1 ou 2) » hors week-end, 1/2 journée	80 €	

Le montant de la caution est fixé à 1500€ : *Un acompte, le chèque de caution, une attestation d'assurance, un justificatif de domicile et une copie de la carte d'identité de* ***la personne responsable*** *de la location devront être fournis à la signature du contrat.*

Cimetière : tarifs des concessions

Concessions nouvelles et renouvellement pleine terre et caveaux :

- Concessions 30 ans 2m² renouvelables 1.50 X 2.50 renouvelables	210 €
- Concessions 50 ans 2m² renouvelables 1.50 X 2.50 renouvelables	380 €
- Concessions 30 ans 4 m² renouvelables 2.50 X 2.50 renouvelables	420€
- Concessions 50 ans 4 m² renouvelables 2.50 X 2.50 renouvelables	760€

Superpositions concessions existantes pleine terre et caveaux :

- Superposition pour trentenaire	50€
- Superposition cinquantenaire	90€
- Superposition pour perpétuelle existante	180€

Columbarium :

- Emplacement columbarium 1 case 2 urnes (plaque fournie non gravée)	350€
- Concession 15 ans 1 case (2 urnes)	95€
- Concession 30 ans 1 case (2 urnes)	160€
- Concession 50 1 case (2 urnes)	210€

Concession caveaux destiné à l'inhumation des urnes :

- Fourniture et pose caveau pour dépôt 4 urnes	390€
- Concession 30 ans 1 case (4 urnes)	190€
- Concession 50 ans 1 case (4 urnes)	320€

Jardin du souvenir, dispersion des cendres :

- Dispersion des cendres + emplacement 30*30 plaque non fournie	50€

Divers :

- Taxe d'inhumation (cercueil + urne)	50€
- Taxe de scellement d'urne	100€

agence
Latour
transactions

FNAIM

Retrouvez tous nos biens sur notre site internet :

www.agence-latour.fr

36, rue d'Orfeuil
28100 **Dreux**

02 37 46 93 90

agence-latour@orange.fr

62, rue de Paris
28410 **Goussainville**

02 37 43 24 44

goussainville@agence-latour.fr

Parking gratuit à l'agence

PAVILLONS - PROPRIÉTÉS
APPARTEMENTS - TERRAINS - FONDS DE COMMERCE

La solution à tous vos projets immobiliers

ESTIMATIONS GRATUITES

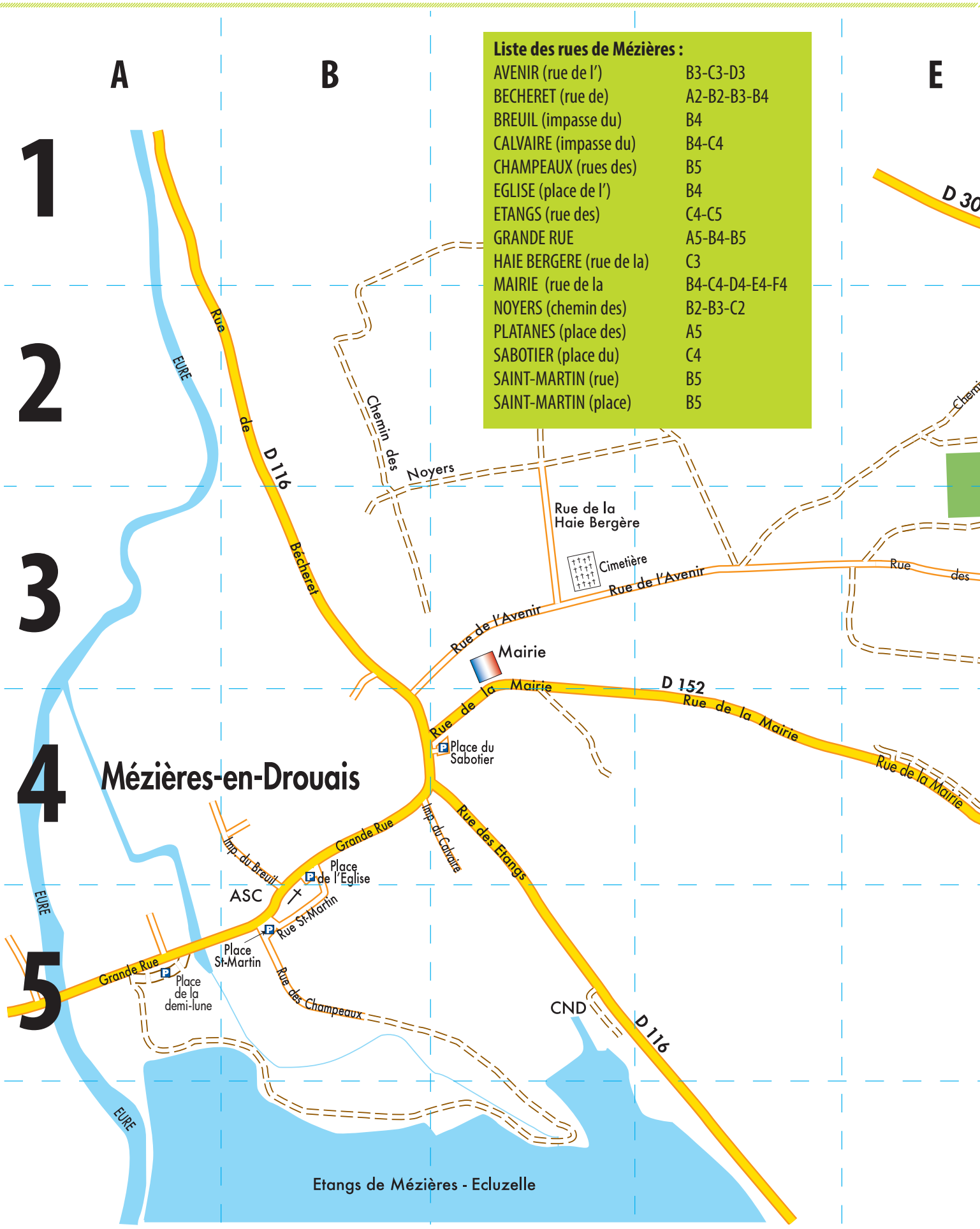
A
B
E
1
2
3
4
5
Liste des rues de Mézières :
AVENIR (rue de l') B3-C3-D3
BECHERET (rue de) A2-B2-B3-B4
BREUIL (impasse du) B4
CALVAIRE (impasse du) B4-C4
CHAMPEAUX (rues des) B5
EGLISE (place de l') B4
ETANGS (rue des) C4-C5
GRANDE RUE A5-B4-B5
HAIE BERGERE (rue de la) C3
MAIRIE (rue de la B4-C4-D4-E4-F4
NOYERS (chemin des) B2-B3-C2
PLATANES (place des) A5
SABOTIER (place du) C4
SAINT-MARTIN (rue) B5
SAINT-MARTIN (place) B5
Mézières-en-Drouais
Rue de Bécheret
D 116
EURE
Chemin des Noyers
Rue de la Haie Bergère
Cimetière
Rue de l'Avenir
Mairie
Rue de la Mairie
D 152
Place du Sabotier
Grande Rue
Imp. du Breuil
Place de l'Eglise
ASC
Rue St-Martin
Imp. du Calvaire
Rue des Etangs
Place St-Martin
Place de la demi-lune
Rue des Champeaux
CND
Etangs de Mézières - Ecluzelle

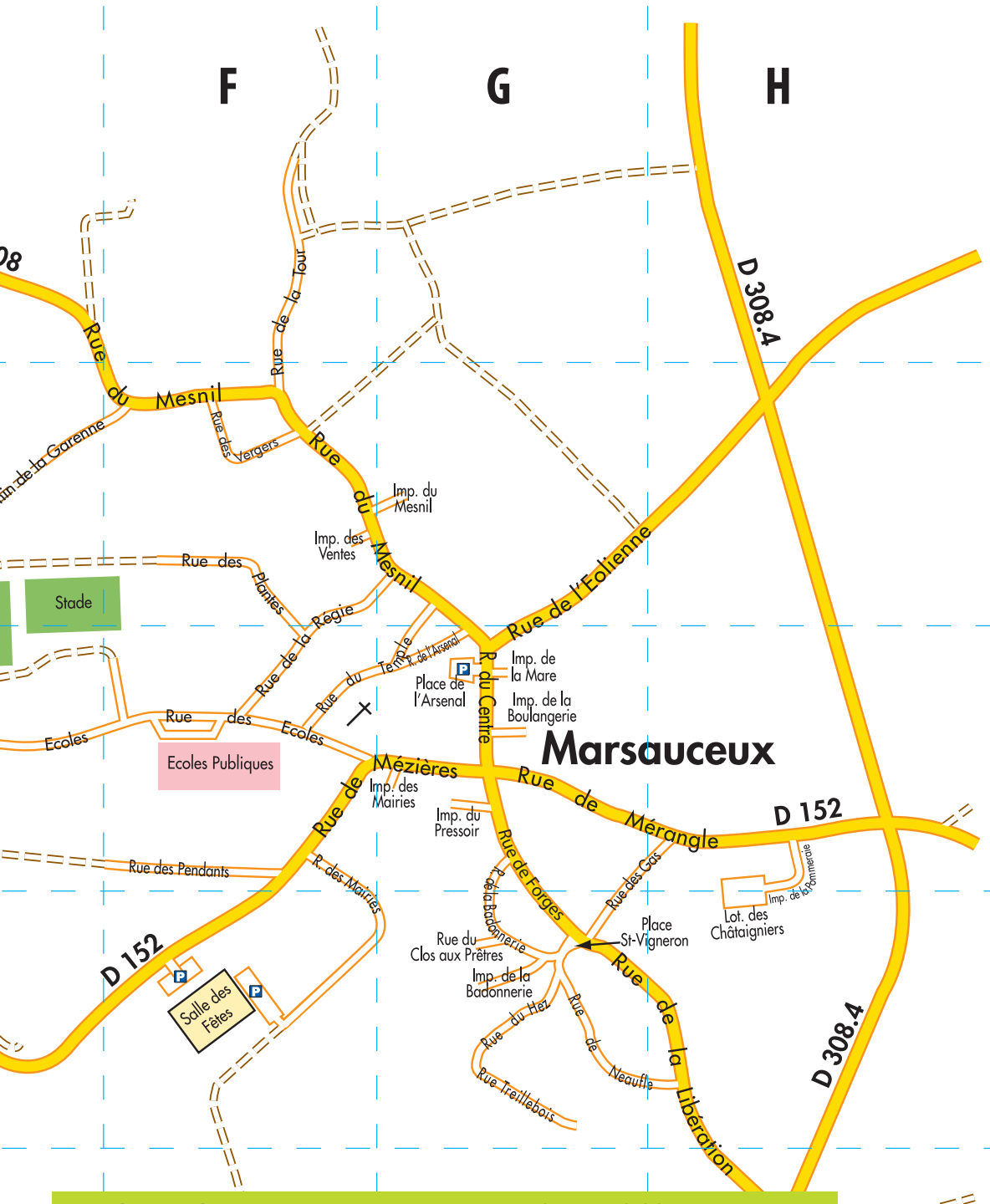

Liste des rues de Marsauceux :

ARSENAL (rue de l')	G3	MARE (impasse de la)	G3
ARSENAL (place de l')	G3	MERANGLE (rue de)	G3-H3
BADONNERIE (impasse de la)	G4	MESNIL (impasse du)	F2-G2
BADONNERIE (rue de la)	G3-G4	MESNIL (rue du)	E1-F2-G2
BOULANGERIE (impasse de la)	G3	MEZIERES (rue de)	F3-G3
CENTRE (rue du)	G3	NEAUFLE (rue de)	G4
CLOS AUX PRÊTRES (rue du)	G3	PENDANTS (rue des)	F3
ECOLES (rue des)	E3-F3	PLANTES (rue des)	F2
EOLIENNE (rue de l')	G2	POMMERAIE (impasse de la)	H3-H4
FORGES (rue des)	G3-G4	PRESSOIR (impasse du)	G3
GARENNE (chemin de la)	E2	REGIE (rue de la)	F2-F3
GAS (rue des)	G3-G4	SAINT-VIGNERON (place de la)	G4
HEZ (rue du)	G4	TEMPLE (rue du)	G2-G3-F3
LIBERATION (rue de la)	G4-H4-H5	TOUR (rue de la)	F1
MAIRIES (impasse des)	G3	TREILLEBOIS (rue de)	G4
MAIRIES (rue des)Forges	3-F4	VENTES (impasse des)	F2
		VERGERS (rue des)	F2

Repas des anciens

Comme chaque année, la commune a invité les habitants de plus de 65 ans à partager un déjeuner.

Ce fut le 01 mars 2020 à la salle polyvalente Louis Pommereau, un bon moment de convivialité animé par Marion Leroy.

Le repas, fort apprécié de tous les participants, a été préparé par le restaurant « Le vallon de Chérisy », et servi par les membres du conseil municipal aidé de leurs conjoints.

Le Maire Jean-Luc Hudebine, a souhaité la bienvenue à ses invités et a mis à l'honneur les doyens du jour, Lucienne Verneuil et Étienne Dufriche.

Dans une ambiance conviviale, nous avons pu entendre des blagues, des chansons et admirer quelques danseurs sur la piste.

Au cours de ce repas, Hélène Mignot nous a présenté l'écharpe de Nicolas Breteau qui fut maire de Mézières sous Louis-Philippe, et qui trône en bonne place dans le bureau du maire.

Une pensée bien amicale pour les personnes qui n'ont pu se joindre aux convives lors de ce repas.

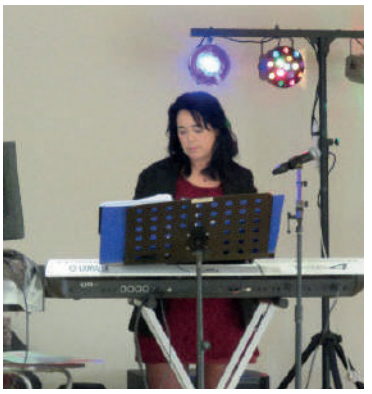

Fête des voisins

Malgré un contexte morose en cette année 2020, nous avons réussi à nous réunir pour notre petite fête des voisins si précieuse à nos yeux.

Un moment de joie qui nous a permis de partager encore une fois des moments de convivialité, de franche rigolade et de jeux pour petits et grands.

En espérant fortement pouvoir renouveler cette réunion entre voisins l'année prochaine !

Teixeira VOYAGES

Pour que vos Rêves traversent les frontières...

Pour vous divertir

Spectacles • Théâtre • Concerts • Cabarets • Journées et Séjours organisés...

Transport de voyageurs (Scolaire, association, CE, groupes...)

DEVIS RAPIDE ET GRATUIT SUR DEMANDE

www.teixeiravoyages.fr

ZI de Forts, 40 route de Paris - 28500 CHÉRISY • Tel : 02 37 82 46 30 • **Fax :** 02 37 82 33 15 • **Mail :** teixeira-voyages@wanadoo.fr

ERIC BAZEMONT

Artisan Maçon

Neuf et Rénovation

Isolation - Couverture

Maçonnerie de briques, pierres, pavés...

25, rue des Passerelles
Le Mesnil Ponceau
28210 VILLEMEUX-SUR-EURE

Mail : eric-bazemont@orange.fr

Tél. : 02 37 82 40 94
Port : 06 83 36 00 70

8 mai - 11 novembre

Un hommage a été rendu à tous les anciens combattants. Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre se sont déroulées dans des circonstances particulières liées à la pandémie.

En effet, seuls le Maire et ses adjoints ont pu assister à ces commémorations.

Jean-Luc Hudebine a officié pour le 8 mai, et Philippe Pommereau pour le 11 novembre. Chacun a pu déposer une gerbe au pied du monument aux morts et après avoir lu le traditionnel discours une minute de silence a été respectée pour rendre hommage aux disparus de ces deux guerres.

Le message à retenir : **ne pas oublier et transmettre aux nouvelles générations.**

REM
Rénovation et Entretien de la Maison
Hervé CHAURIN

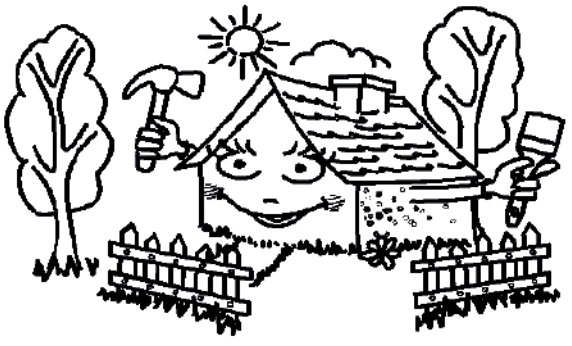

Pour tous les travaux de votre maison

Plomberie – Chauffage - Sanitaire
Couverture – Zinguerie
et tous autres travaux

E-mail: rem28@wanadoo.fr Portable : 06.11.28.17.05
E.I. CHAURIN Hervé 10 rue des Gas - Marsauceux - 28500 MEZIERES EN DROUAIS SIRET : 392.637.765.00026 APE : 454 M

QUIZZ

I - Autour du 24 août 1572 Henri de Navarre rencontre, chez son beau-frère le roi Charles IX, la maîtresse de celui-ci.
C'est une jeune femme exquise. Il fait, à la mode du temps, une anagramme de son nom et l'appelle « **Je charme tout** ».

Qui est-ce ?

- **A** Louise de Lorraine
- **B** Gabrielle d'Estrées
- **C** Marie Touchet

La belle affaire, dites-vous. En quoi cela nous concerne-t-il ?
A la mort de Charles IX « Je charme tout » épousera François de Balzac d'Antragues seigneur de Verneuil et de Mézières.
Parmi leurs enfants, une fille : Henriette « pimbêche et rusée » parait-il.

Que devint Henriette ?

- **A** Presque reine : favorite de Henri IV
- **B** Abbesse de Pourrat
- **C** Duchesse de Chartres

II - **L'école du Mesnil**, autrefois ferme Debu. On y inventa, dit-on, ce qui est en train de conquérir la Chine après s'être répandu dans le monde entier :

- **A** la mayonnaise en tube
- **B** le haricot de mouton
- **C** le lait en poudre

III - **La chapelle** de l'école du Mesnil fût bâtie dans ce qui était :

- **A** une bergerie
- **B** une porcherie
- **C** une étable

IV - **1821-2021**
Cette année, on fête les 200 ans d'un édifice de la commune :

- **A** l'école
- **B** le moulin de Mézières
- **C** le temple

V - Un quartier de la commune s'appelle « **Les Ladres** ». Que désigne le mot "ladre" à l'origine ?

- **A** un « las du r(ou)é » : un républicain (las du roi)
- **B** un lépreux
- **C** un larron

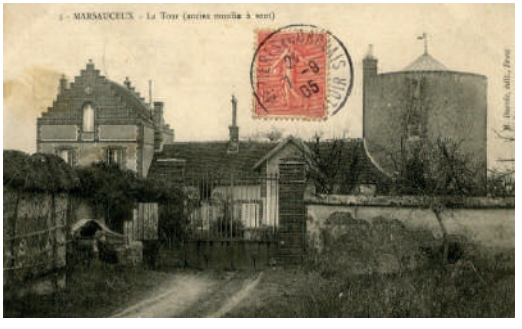

VI - Un autre quartier s'appelle « **La Folie** ». Est-ce :

- **A** un lieu où l'on parquait les fous
- **B** une feuillée : un lieu ombragé
- **C** des toilettes rustiques

Jean-Pierre Guille

Réponses : I C / I bis A / II C / III B / IV C / V B / VI B

JOUONS AUX MOTS CROISÉS MÉLÉS DE NOTRE COMMUNE

E	I	R	E	G	N	A	L	U	O	B
U	O	S	R	E	H	C	O	L	C	U
Q	L	E	E	G	N	A	R	G	A	L
E	G	L	I	S	E	F	E	A	C	L
H	N	U	E	H	C	E	P	E	E	E
T	A	G	G	L	O	D	U	C	A	T
O	T	M	O	U	L	I	N	T	G	I
I	E	S	C	H	E	V	R	E	S	N
L	A	V	O	I	R	I	A	M	I	S
B	E	R	I	A	M	N	I	P	A	P
I	O	F	A	M	I	C	A	L	E	O
B	E	R	U	E	M	X	U	E	D	P

Jean-Yves Debu

1 - On y lavait son linge.
2 - Elle fut construite vers 1100.
3 - Elles se rendent au salon tous les ans.
4 - Numéro 1 sur la commune.
5 - Elle passe à Mézières.
6 - Ils sont l'emblème de la commune.
7 - Celui de cette année est le N°44.
8 - Nous en faisons partie.
9 - De belles pièces y sont jouées.
10 - Dany et Mme Abdo gèrent chacune la leur.
11 - Avec elle le patrimoine n'a plus de secret.
12 - On y trouve fruits et légumes.
13 - Et aussi des volailles.
14 - Des tomes et des tomes.
15 - Détente à la Noé Robert.
16 - Elle regroupe 4 associations.
17 - 1 des 5 à Mézières.
18 - Il fut construit en 1821.
19 - Il n'en reste plus qu'une sur la commune.
20 - Le stade porte son nom.
21 - Celui de Mézières- Ecluzelles est réputé.
22 - Chaque ancien l'est après son repas annuel.
23 - On s'en fait parfois de vrais.
24 - Les coteaux de Marsauceux en donnaient du bon.
25 -Sans lui pas de budget.
26 - On espère tous sa réouverture.
27 - Les employés communaux en épandent chaque hiver.
28 - Mieux vaut la respecter.
29 - Les bals du 14 juillet en jouaient parfois.
30 - On s'en sert à la Noé Robert.
31 - Comme un ver.
32 - Il faut l'avoir pour gérer sa commune.
33 - Il n'y en a pas qu'une dans le village.
34 - Champignon de nos sous-bois.
35 - Ex lieu de travail de nos résidents.
36 - On fête cet enfant lors de la messe de minuit.
37 - Ce mois est paraît-il « joli ».

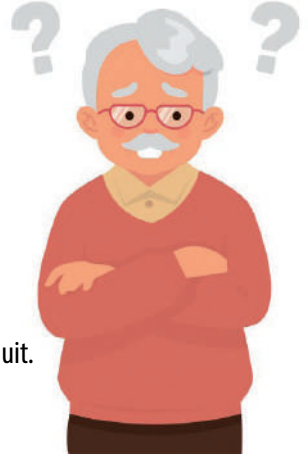

Solutions dans le prochain bulletin trimestriel.

JOUONS AUX SEPT DIFFÉRENCES

Jean-Yves Debu

Merci à M. MORIN

MAINI
POMPES FUNÈBRES

PRESTATIONS D'OBSÈQUES ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS

Un service familial dans le respect des traditions

Une équipe à votre écoute

DÉCORATIONS FLORALES
MARBRERIE FUNÉRAIRE
CAVEAUX

CREMATORIUM DE VERNOUILLET
Des services discrets et respectueux

CHAMBRE FUNÉRAIRE
Pour vous recueillir en toute intimité

GUIDE FUNÉRAIRE
CONTRAT D'OBSÈQUES

02 37 46 86 26 **www.pf-maini.com**

1, chemin du Cimetière
28210 NOGENT-LE-ROI
Tél. 02.37.51.44.26

POMPES FUNÈBRES MAINI
31, av. du Présid.-Kennedy (face hôpital) - 28100 DREUX
Tél. 02.37.46.86.26 - Fax 02.37.42.75.54

POMPES FUNÈBRES DUROCASSES
59, rue Billy (face cimetière ancien) - 28100 DREUX
Tél. 02.37.46.02.02

CHAMBRE FUNÉRAIRE

École de Marsauceux

L'école de Marsauceux fait partie du regroupement pédagogique de Charpont, Écluzelles, Mézières-en-Drouais, Ouerre.

Notre école compte 6 classes, nous accueillons les enfants de la Petite Section au CE1 ainsi qu'un groupe d'élèves de CE2 demeurant à Mézières-en-Drouais.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont scolarisés à l'école de Ouerre. L'équipe enseignante est stable et la rentrée s'est déroulée sereinement.

Pour l'année scolaire 2020/2021, nous scolarisons 120 élèves qui se répartissent comme suit :

Petite section :

Mmes Dany Fabre et Océane Mariet avec 21 élèves,
- ATSEM : Mme Sylvie Glatigny.

Moyenne section et grande section :

Mme Erika Decroo-Keraudren avec 22 élèves,
- ATSEM : Mme Patricia Tonein.

Moyenne et grande section :

Mme Cécile Blandel avec 21 élèves,
- ATSEM : Mme Christelle Bertelli.

CP / CE1 : Mme Nathalie Boussard avec 19 élèves,

CP / CE1 : Mme Gwladys Maillard avec 20 élèves,

CE1 / CE2 : M. Dominique Morille avec 17 élèves.

Corps enseignant et Atsem

L'équipe enseignante peut compter sur le personnel du SIRP :

Mmes Angélique Patriarche, Lucie Poupin, Martine Ruffaut, Céline Gauthier et Christelle Bertelli pour son sérieux et son implication au sein de l'école, sans oublier Mme Evelyne Dubois secrétaire du regroupement. Elles ont dû, elles aussi, s'adapter et organiser leur travail pendant la crise de la COVID.

Pendant le temps de midi, Enzo vient pour encadrer les élèves.

L'année passée a été marquée par l'arrivée de la COVID et de tout ce que cela a engendré….

Le confinement nous a conduit à la fermeture de notre établissement et nous avons été dans l'obligation d'arrêter tous les projets que nous comptions réaliser.

Une continuité pédagogique a été mise en place de manière à maintenir un lien entre les élèves, l'école et les enseignants. Nos petits élèves ont continué à travailler du mieux qu'ils ont pu.

Un centre d'Accueil Mutualisé a été mis en place dans les locaux de l'ASC de Mézières pour accueillir les enfants des personnels soignants et des personnels réquisitionnés pour la gestion de crise.

La réouverture de l'établissement en avril s'est bien déroulée et les élèves présents dès la reprise ont apprécié de revenir à l'école pour retrouver leurs camarades et être en petits groupes.

La rentrée de Septembre s'est bien passée. Nous apprécions les effectifs de nos classes dans la situation actuelle. Les élèves sont maintenant bien habitués à voir les adultes de l'école masqués !

Nous avons malgré tout eu le temps de participer à quelques activités éducatives et d'en faire profiter nos élèves.

Nous avons commencé l'année 2020 par le spectacle des « 3 Chardons » qui étaient venus nous présenter : Lucine et Malo.

Les classes de Mme Maillard et M. Morille se sont rendues à l'atelier à spectacle de Vernouillet pour assister à « Little Rock Story ».

Les élèves ont ainsi pu découvrir la richesse de l'univers musical du rock ainsi que ses différents grands moments.

Les 3 classes de maternelles se sont rendues au Cinécentre de Dreux pour assister à la projection de « Petits contes sous la neige ».

Ces 7 courts métrages ont enchanté nos petits élèves qui ont découvert une salle de cinéma ou des univers artistiques variés.

Sortie au Cinécentre

Little Rock Story

Nous avions prévu « Le p'tit bal de maternelles » avec l'école de Chérisy, des rencontres sportives avec l'USEP, une sortie à la serre zoologique Biotropica...

Nous espérons que ces projets pourront se réaliser au cours de cette année.

Nous remercions tous les partenaires : SIRP, Mairie, Amicale, parents d'élèves et autres bénévoles pour leur aide et leur implication dans la vie de l'école. Ensemble, continuons à faire que notre école reste un lieu d'apprentissage accueillant, serein et agréable, où chacun puisse venir apprendre et s'y épanouir.

ECM ENTREPRISE
COUVERTURE MAÇONNERIE
1 rue Notre Dame de la Ronde
28100 DREUX
02 37 42 62 62

TP 28
TERRASSEMENT – VOIRIE – SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS – RESEAUX DIVERS
ASSAINISSEMENTS URBAINS ET AGRICOLES – ADDUCTION D'EAU
BETON ARME – MACONNERIE – ENROBES – TRAVAUX POUR PARTICULIERS
Z.A. La Vallée du Saule
1 Rue des Beaux Champs
28170 TREMBLAY LES VILLAGES
Tél. : 02 37 51 69 75 / Fax : 02 37 51 81 14 / Email : contact.tp28@orange.fr
S.A.S. au capital de 152 450 € - SIRET 333 784 296 00027 - APE 4312A - TVA FR 75 333 784 296

BMW DREUX - ESPACE BERTEAUX
7 BOULEVARD DE L'EUROPE
28500 VERNOUILLET
02 37 38 94 20
• partenaire.bmw.fr/espace-berteaux

BMW CHARTRES - SAS THIREAU
14 RUE GILLES DE ROBERVAL
28630 NOGENT LE PHAYE
02 37 880 880
• partenaire.bmw.fr/chartres

les Mousquetaires

Intermarché SUPER

ZAC DES FORTS - ROUTE DE MARSAUCEUX – 28500 CHERISY
TEL . 02.37.65.51.50

TOUTE L'EQUIPE DE
VOTRE INTERMARCHE CHERISY
vous accueille du

Lundi	*14 h 30 -19 h 30*	
Mardi	*9 h 00 - 12 h 30*	*14 h 30 -19 h 30*
Mercredi	*9 h 00 - 12 h 30*	*14 h 30 -19 h 30*
Jeudi	*9 h 00 - 12 h 30*	*14 h 30 -19 h 30*
Vendredi	*9 h 00 – 19 h 30*	
Samedi	*9 h 00 – 19 h 30*	
Dimanche	*9 h 00 - 12 h 15*	

DRIVE INTERMARCHE: www.intermarché.com

S.I.R.P.

Nos deux écoles accueillent 119 élèves à Marsauceux et 70 à Ouerre, soit une légère baisse par rapport à la rentrée précédente. Le personnel du SIRP se compose de 10 agents qui effectuent leur travail avec toujours autant de dévouement et je les en remercie.

Tout ce qui concerne la cantine est à voir directement avec le SIRP et NON avec les écoles.

Travaux

En 2020, les travaux des toilettes PMR (personnes à mobilité réduite) à l'école de Marsauceux ont été achevés, ainsi que la pose d'un enrobé sur le devant de la maternelle. Des rampes d'accès vont être installées pour les deux établissements. À Ouerre, des devis ont été passés auprès de différentes entreprises pour la réfection de la toiture des classes de M. Boisneault et de Mme Roger, ainsi que pour les huisseries du réfectoire.

Restauration scolaire

Les repas de cantine sont fournis par l'entreprise « La Normande ». Notre contrat arrivant bientôt à échéance, nous recherchons pour la rentrée 2021 un nouveau prestataire. Durant la pause méridienne, les animateurs de l'ASC et nos agents surveillent avec toujours autant d'efficacité vos enfants, merci pour leur dévouement.

Sylvie et Françoise

Notre secrétaire Evelyne

Transports scolaires

Le service de transport des élèves est assuré par l'Agglo du Pays de Dreux. Les communes financent à hauteur de 50% la participation des familles. La surveillance des enfants dans le car est assurée par nos deux ATSEM Patricia et Sylvie et par un animateur de l'ASC sur le trajet Marsauceux-Ouerre.

Malgré les conditions sanitaires très particulières cette année, tous les enseignants, agents du Regroupement pédagogique, élus du Comité Syndical, font tout leur possible pour rendre cette période moins compliquée pour les parents et les enfants.

Nous vous souhaitons une très belle année 2021.

La présidente : Aurélia Daubin-Lefevre

Lucie, Martine, Angélique, Céline

Patricia, Sylvie, Christelle

Ecole de Saint Martin - Saint Agnès

L'école Saint Martin-Sainte Agnès est une école primaire privée catholique, sous tutelle diocésaine et signataire d'un contrat d'association avec l'Etat. À ce titre, elle s'engage à respecter les programmes officiels de l'Éducation Nationale tout en gardant son caractère propre.

Nous accueillons les enfants de la Toute Petite Section au CM2 sur 4 classes en double niveaux.
L'école ouvre ses portes dès 7h30 (une garderie est mise en place) jusqu'à 18h00 (après l'étude).

L'équipe se compose de 9 personnes dynamiques, accessibles, motivées et pleines de projets :
- sortie à la bibliothèque du village,
- cycle voile,
- cycle natation,
- classe « poney »,
- Cross, activités autour de l'étang de Mézières-Ecluzelles
- culture religieuse,
- catéchisme (avec des intervenants bénévoles mais aussi le Père Coulomb et Sœur Marie Jean),
- décloisonnement …

Suite à la pandémie, un protocole sanitaire a été mis en place et évolue en fonction des annonces gouvernementales. Les projets sont et seront donc adaptés à la situation.

La taille de l'école est un réel atout de par sa dimension humaine ! Les relations entre les élèves sont fraternelles et tout le monde se connaît ! L'APEL (association de parents d'élèves) est très investie dans la vie de l'école et organise diverses manifestations très appréciées.
L'équipe a une bonne connaissance des enfants et des familles et il y a un réel suivi des élèves grâce à l'intervention de notre enseignante spécialisée.

Mais qui peut mieux parler de l'école que les élèves eux-mêmes ?

Voici quelques paroles d'enfants..

« On travaille, on apprend. »

« On fait de l'anglais, des pique-niques, on va au lac. »

« Le double niveau c'est bien ! Si on n'a pas compris quelque chose, on entend la leçon 2 fois ! »

« On va à la bibliothèque et à la piscine ! On travaille parfois sur l'ordinateur. »

« On travaille en autonomie, presque tout seuls, comme des grands, on s'entraide. »

« Les grands vont faire de la voile ! La Grande Section, du bateau ! On ira les voir quand on ira au lac..»

« On fera une classe poney ? Ouais ! j'ai trop hâte !!! »

« On travaille avec plusieurs maîtresses. »

« On a des copains dans toutes les classes, on travaille avec les autres enfants des autres classes. »

« On fait du sport et on décore notre école quand c'est Noël, on a un grand sapin dans la cour et plein de décorations ! »

« Et puis des fois, on va à l'église pour prier. »

Les inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022 sont ouvertes.
Vous pouvez contacter Mme Abdo Julia, cheffe d'établissement, le lundi toute la journée ou le soir à partir de 16h45.
Tél : 02 37 43 71 10
Site : https://ecolestmartinsteagnes.toutemonecole.fr/
Mail : ecolestmartinsteagnesmezieres@orange.fr

Paroisse catholique

Le sous-secteur pastoral de Mézières-en-Drouais est constitué de 3 villages : Mézières-en-Drouais, Charpont et Écluzelles et nous formons avec les églises de Chérisy, Montreuil et Fermaincourt le secteur pastoral de Chérisy. Nos deux communautés sont rattachées à la grande paroisse Saint-Étienne de Dreux comme toutes les autres églises, sous la responsabilité de M. l'Abbé Lioult.

Le prêtre accompagnateur de notre communauté de Mézières / Chérisy est le Père François Yambressinga. Doctorant en sciences de l'éducation à paris, il travaille sur la question de l'autorité à l'école entre tradition et modernité. Il partage son temps entre notre paroisse et ses études.

Père François assure une permanence d'accueil au presbytère de Chérisy le mardi de 15h à 18h. (Tél : 02 37 43 73 22)

Vie de la paroisse :
Les cérémonies de baptême, mariage, obsèques se font à Mézières ou Charpont, selon le lieu de résidence des paroissiens. Pas de célébration à l'église d'Écluzelles, elle est indisponible actuellement. Des membres de la communauté catholique de ces différentes communes, engagés dans ces différents sacrements, préparent l'église et accompagnent le prêtre et les familles lors de ces cérémonies.

Pour la catéchèse : Les enfants sont regroupés à Chérisy. Actuellement 7 enfants de notre commune se retrouvent régulièrement. Si votre enfant veut rejoindre le groupe pour grandir dans la foi ou approfondir celle-ci, il peut se renseigner auprès de Mme Dobin au 02 37 43 76 19 ou même venir une fois pour voir !! La première année commence en CE2 ; 2ème année CM1 ; 3ème année CM2 ; 4ème année en 6ème.

Nouveauté : Le catéchisme a lieu le dimanche matin de 9h30 à 10h45 deux fois par mois ; il est suivi de la participation des enfants à la messe de 11h.
Les dates des premières communions, professions de foi et confirmations restent à déterminer.

La profession de foi pour 2020 est reportée à 2021 à la demande des parents. Il y a donc 2 groupes de 4ème année.

Les messes : la messe est célébrée en l'église de Mézières chaque 4ème dimanche du mois, à Charpont lors de certaines fêtes (15 Août traditionnellement) et le 5ème dimanche du mois lors de la saison hivernale. Pour cette année ce sera le 29 novembre 2020 et le 31 janvier 2021.

L'église Saint-Martin de Mézières est ouverte tous les jours de 10h à 18h. En hiver, elle ferme avant la tombée de la nuit.

La paroisse Chérisy/Mézières bénéficie d'une Section Entraide - Association Saint Pierre. Cette section de l'Association St Pierre se compose de 8 membres.
Notre but est de venir en aide aux personnes en difficulté sur notre commune et ses environs.
Le chômage, la séparation de couple, la maladie sont souvent des éléments déclencheurs d'une précarité plus ou moins accentuée.

Notre aide peut se traduire par la fourniture de bons alimentaires, par le règlement de factures en retard (eau, électricité, combustible) quand aucune autre solution ne peut être trouvée, et selon nos finances.
Nous sommes en contact permanent avec les assistantes sociales et intervenons régulièrement à leurs demandes.
Si vous avez des difficultés passagères ou plus importantes, n'hésitez pas à nous contacter. Ensemble, nous verrons comment vous aider. La démarche n'est pas évidente mais osez nous téléphoner.
Nos téléphones : **06 28 84 03 99** ou **06 82 29 28 67**

Vous retrouvez les horaires et les lieux de célébration dans le journal « Ma paroisse » disponible dans l'église et sur le site
www.st-etienne-endrouais.fr

Secrétariat de la paroisse Saint-Étienne-en-Drouais : Tél : 02 37 64 11 46
Mail : contact@st-etienne-endrouais.fr

Paroissiens délégués :
Claire Marie Bourget 02 37 43 71 41
Françoise Garnier : 02 37 43 82 92

La vie de la paroisse est liée à l'engagement des paroissiens. Nous recherchons des personnes acceptant un engagement ponctuel ou plus long pour tous les Ministères : baptême, mariage, deuil, catéchèse ou toute autre aide au sein de la paroisse. N'ayez vraiment pas peur. Notre projet c'est de réaliser ensemble une église, une famille dans laquelle chacun est membre à part entière. Ne dites pas « je veux bien, mais je ne sais pas faire ». Signalez-vous seulement et nous vous accompagnerons. Pensons tout simplement : je suis baptisé et fier d'être chrétien, alors je donne un peu de mon temps à l'église.

"L'AMICALE"

2020 sera pour l'AMICALE, comme pour d'autres associations probablement, une année morose et bien triste. Nous savons tous pourquoi, la COVID 19 est passée par là. Nos différentes sections n'ont quasiment rien pu réaliser et malheureusement cela continue en ce mois de novembre.

Les **Vrais Semblants Théâtres** ont juste pu terminer les représentations d'« UNE FLEUR sur les RUINES » et le **Périscolaire** a dû se contenter uniquement de la soirée déguisée.

Le **Tennis**, étant une activité où la distanciation est assez facile, a ouvert ses terrains normalement.

De son côté, le Théâtre de **L'Atelier de la Grange** a lui aussi été bloqué dans ses représentations de juin, mais a su profiter de l'été et l'entre-deux confinements pour nous préparer et donner pendant deux week-ends un excellent et savoureux Molière.

Celui-ci a été interprété par Olivier et ses anciens acteurs. Merci et grand bravo à eux.

La note la plus désolante vient du jardin des écoles « **Les petites graines** » qui a dû arrêter son activité.

Adieu 2020 et vive 2021… espérons-le. Merci à tous les représentants et membres des sections d'être toujours motivés et prêts à redémarrer dès que cela devient possible.

Ils vous présentent ci-après leurs projets pour l'année prochaine.

Amicalement et portez-vous bien.

E. Papin

NOUVEAU SUV MINI COUNTRYMAN.
PLACE À L'INSPIRATION.

Doté d'un nouveau design, de teintes de carrosserie inédites, de ses mythiques feux arrière Union Jack revisités et d'un nouveau tableau de bord digital, le nouveau MINI COUNTRYMAN a tout pour vous inspirer. SUV compact et spacieux, modulable pour s'adapter à la vie urbaine ou encore conquérir les grands espaces...
Il ne vous reste plus qu'à trouver les idées d'évasion.
Rendez-vous dans votre MINI Store ?

MINI DREUX - ESPACE BERTEAUX
7 BOULEVARD DE L'EUROPE
28500 VERNOUILLET
02 37 38 94 20

MINI CHARTRES - SAS THIREAU
14 RUE GILLES DE ROBERVAL
28630 NOGENT-LE-PHAYE
02 37 420 420

L' Amicale : Périscolaire

Suite aux évènements, les manifestations du périscolaire ont toutes été annulées.
Nous avons eu la chance de pouvoir faire la soirée déguisée juste avant le 1er confinement le 6 mars 2020.
Les enfants et parents étaient au rendez-vous avec de beaux costumes. Nous avons défilé dans les rues de Marsauceux, puis nous nous sommes rendus à la salle polyvalente pour faire la fête (musique, cotillons, lâcher de ballons...), une très belle soirée.

Merci aux bénévoles pour leur aide.

Nous vous informerons des prochaines manifestations, en fonction de l'évolution événementielle de la pandémie.

Pour tout renseignement, contactez-moi : mail : amicalperiscolaire@gmail.com ou par tél : 06 24 29 22 30

Et j'espère à très bientôt.

Marion Goujeon

PITOT MOTOCULTURE

Vente et Réparation de matériel de motoculture toutes marques

6 rue du Général de Gaulle
28500 CHARPONT

02.37.43.72.13
pitotmotoculture@hotmail.fr

Les Couloirs du Temps

Samuel COLLIN
achète

ANTIQUITÉ - BROCANTE - SUCCESSIONS - DEBARRAS

Paiement comptant

Bibelots - Meubles -Poteries - Faïences -Porcelaines -Tableaux - Tapisseries - Lustres - Pendules Bronzes - Jouets anciens - Armes anciennes
Tous objets anciens

02 37 48 76 99
MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

RC 428828887

06 81 53 21 70
PUCES DE ST OUEN

Les Vrais Semblants Théâtres (Metteur en scène Eric PAPIN).

La troupe, « **Les Vrais Semblants Théâtres** » a, cette année, pu terminer sa saison d'« Une fleur sur les ruines », avec seulement quatre représentations.

- à Oiseme, près de Chartres, le samedi 11 janvier au théâtre du Petit Larris,
- à Boissets (78) le dimanche 19 janvier,
- à Boutigny-Prouais le dimanche 2 février à la salle des fêtes de Prouais,
- et, pour terminer, à Luray le dimanche 9 février à 15H à l'Espace Clairet.

La pandémie étant là, nous avons dû arrêter les répétitions et n'avons pas pu préparer pour le mois de juin notre nouvelle comédie.
À la reprise de septembre, les acteurs restant les mêmes, nous avons repris « Amour pirouette et...» de Jean- Claude Martineau. En novembre nous voilà de nouveau arrêtés, mais toujours bien motivés pour vous la présenter en mai/juin 2021.

« Amour pirouette et... » de Jean-Claude Martineau

Georgio Garousi, minable mafioso sicilien, désespère de ne pouvoir compter sur son fils pour assurer sa succession, quand, subitement, sa fille adorée vient lui présenter son fiancé, « un gars de la ville ».
Bridé, par une épouse autoritaire et la Mama que plus rien n'impressionne, comment pourrait-il faire pour tester ce futur nouveau membre de la famille ? Et Mario Confino saura-t-il remettre en question ses valeurs et son honnêteté pour conserver sa belle ?
Mais nous sommes en Sicile où les cris, les hurlements, les sanglots et les malédictions pleuvent entre les rires, les embrassades et les bénédictions. C'est l'Italie avec ses truculences, ses gesticulations et ses contradictions...

COUVERTURE ZINGUERIE
ETS TOUSSAINT FRÈRES
NEUF ET RESTAURATION
Thierry - Tél. 02 37 43 07 62
Nicolas - Tél./Fax 02 37 82 98 32
2, Rue Des Graviers
Raville - 28500 CHERISY

ALLAIN Valery & Ass.
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Bâtiment - Industrie - Tertiaire
Nouvelles Énergies
Pompe à chaleur - Climatisation
Chauffe eau Termodynamique
Ventilation récupérateurs double flux
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
Plafonds et sols basse température - Radiateurs
à inertie accumulateurs - Programmateurs
COURANTS FAIBLES
Domotique - Réseaux Informatiques - Alarme
Automatisation portail - Interphone
Antennes paraboles hertziennes
43, rue de la Mairie
28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAIS
Tél. : 02 37 43 84 95 - Fax : 02 37 62 00 69
Port. : 06 34 15 43 31
ENTREPRISE QUALIFIÉE
(Qualifelec)

Atelier de la Grange

L'Atelier de la Grange persiste et signe.

Nous n'avons pu donner les représentations de nos pièces en juin. Peu importe, nous remettons le couvert.

Et quel couvert ! Nous avons décidé de réouvrir les chantiers de nos deux pièces de théâtre : « **Un voyage imaginaire** » un conte à voyager écrit maison à quatre mains et « **Léonie est en avance ou le mal joli** » de Feydeau. Nos treize apprentis comédiens ont faim de scène, de jeu de textes, de projecteurs et de musique, de spectateurs, de trac, de peur et de joie...Vivement le printemps !

Et que dire de nos anciens ? Onze jeunes adultes, tous anciens de l'Atelier qui se retrouvent un week-end de temps en temps pour travailler et peaufiner notre « **Malade Imaginaire** ».

Retrouver **Molière** ! Retrouver le texte de ce grand auteur, quel plaisir ! Et retrouver à l'automne notre lieu : La Grange. Ce lieu magique où, toujours, il se passe quelque chose. Un décor sobre, un plancher de bois, de belles tentures rouges, des fioles par dizaine, des pots de chambre, de vieux draps qui sèchent, une bougie ou deux et le décor est planté. Ne reste qu'à jouer... devant un public nombreux, qui se prend à rire des mots de Molière et qui, venu masqué comme un désir de participer encore mieux à cette cérémonie finale : le carnaval où Argan devient la dupe de son propre jeu... Merci donc à ces talentueux jeunes comédiens, merci aux spectateurs, merci à ce lieu et merci à Molière dont les mots résonnent autant aujourd'hui...

Et puisqu'il faut vivre d'espoir, nous avons déjà prévu de déplacer nos tréteaux. Ce sera en février en Normandie puis en juin dans les ruines d'une vieille abbaye, sous un ciel étoilé...et ce sera ailleurs, une autre fois pour que vive cette belle comédie..

Qualité Tradition
AU CŒUR DE LA FRAICHEUR
Buquet & Fils
Tél. 02 37 43 70 01
3, rue Charles-de-Gaulle - CHERISY
ARTISAN
BOUCHER - CHARCUTIER
Viandes de 1er choix

Benoist
Toutes compositions florales : Deuil, Mariage, Naissance etc...
41, rue St-Martin - 28100 DREUX
7 bis, Place du Musée - 28100 DREUX
benoistyvesfleurs@gmail.com
Tél. : 02 37 50 01 99

plomberie - chauffage M.D.

ENTRETIEN - DEPANNAGE - INSTALLATION

Une équipe de professionnels à votre service depuis plus de 30 ans...

Energie renouvelable

S.A.V. plomberie & chauffage

Adduction d'eau, assainissement

Remplacement chaudière (fioul, gaz)

Economie d'énergie

Industries & Particuliers

Salle de bain, hydrothérapie, cuisines...

MAHARAUX Dominique

23, rue de Dreux - 28500 LURAY

www.PCMD.fr **02 37 46 24 02**

L'amicale Section tennis

Cette année a été difficile avec les phases de confinement, mais l'envie de faire du sport à proximité nous a permis d'avoir de nouveaux adhérents.

Nous avons eu plusieurs réinscriptions avec nos fidèles adhérents, mais également beaucoup de nouveaux. C'est très bien, il faut que ça continue pour les années à venir.

Depuis peu, le terrain principal est fermé avec un code qui est le numéro... Ah non, il faut penser à prendre votre adhésion pour avoir celui-ci.

Cette année, nous avons été relativement gentils en ce qui concerne le code en le donnant parfois avant d'avoir la cotisation...mais je n'ai pas toujours eu de retour. Je pense que pour l'année à venir, je serai moins tolérant.

Les terrains sont restés dans l'ensemble propres, depuis la fermeture à code du cours principal.

Pas trop de dégradations sur les terrains, mais encore quelques pierres et des bouteilles en verre jetées sur les cours.

Je pense qu'étant donnée la conjoncture, nous allons garder des tarifs bas pour l'année à venir pour permettre à tous de pouvoir venir nous rejoindre.

Prochainement de nouvelles poubelles sur le cours.

Il est encore temps pour aller taper quelques balles.

Téléphone : Stéphan Toison : 06 19 16 22 26

Sandrine Desmars : 06 70 11 12 42

Les responsables du TCMM.

Montant des cotisations :

Adulte (16 ans et plus).....15€
Enfant (- de 16 ans) ..... Gratuit
Famille (2 ou plus) .....20€
Juillet-Août .....10€

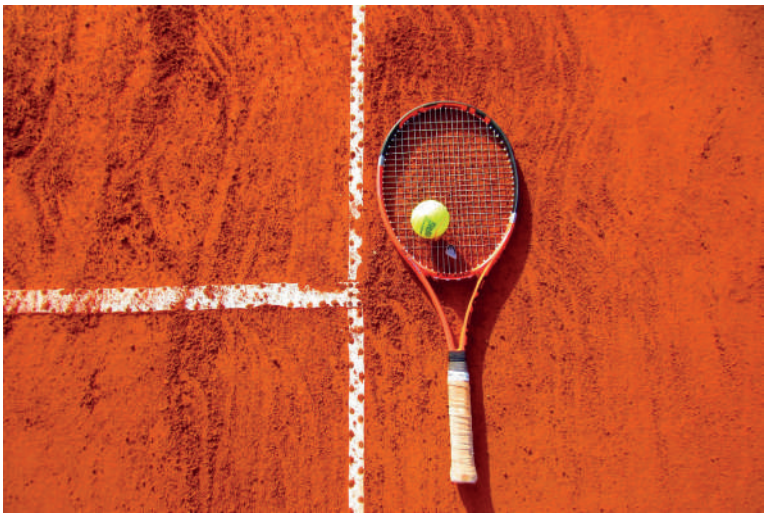

IMPRIMERIE ACR

RÉALISATION DANS NOTRE ATELIER DE A → Z
- PRISE DE COMMANDE
- CRÉATION ET/OU IMPRESSION
- FINITION
- EMBALLAGE

DÉLAIS COURTS
LIVRAISON

NOTRE PLUS BELLE IMPRESSION C'EST LA VÔTRE !

ENTREPRISE OU PARTICULIER,
NOUS PRENONS EN CHARGE VOS PROJETS DE LA
CRÉATION À L'IMPRESSION

ACR
16, rue Jules Pasdeloup - 28100 DREUX
contact@acr-repro.com
02 37 42 89 14
www.acr-repro.com

AUTO-ÉCOLE CERTIFIÉE LABEL QUALITÉ
école de conduite
FORMATION ÉLIGIBLE CPF Ex DIF
28
CCS
DREUX
Pascal RENAUX
Galerie Jeanne d'Arc - Place Mésirard
02 37 46 39 11
autoecolerenauxvigeon@orange.fr

Patrimoine Marsauceux Mézières en Drouais

P2M

www.p2m-asso.org

« Histoire et évolution des Jeux Olympiques » Par Michel MERCKEL – 25 janvier 2020

Samedi 25 janvier 2020 à la salle d'exposition de la Mairie, Michel Merckel a animé et présenté une conférence : « Historique et évolution des Jeux Olympiques » toujours très documentée et passionnante.

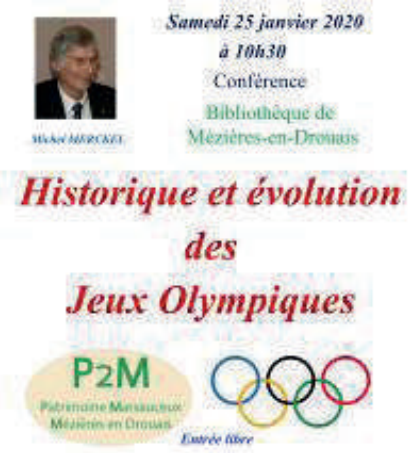

Assemblée Générale de P2M 7 février 2020

L'assemblée a élu ses administrateurs :
Catherine Blianquis, Gérard Croizé, Claudette Excoffier-Vinter Philippe Excoffier, Françoise Garnier, Dominique Hébert, Sylvie Le Roy, Hélène Mignot, Martine Milhiet-Ruelle.

Le Conseil d'Administration qui a suivi a élu son Bureau :
présidente Hélène Mignot,
vice-présidente Dominique Hébert,
trésorier Philippe Excoffier,
secrétaire Catherine Bianquis.

Echarpe de Nicolas BERTEAU Maire historique de Mézières de 1844 à 1870

Maire de Mézières sous Louis Philippe du 27.7.1844 à 1848
- au nom de la République de 1848 à 1865
- sous Napoléon III du 31.8.1865 à 1870 soit 26 ans
Arrière grand- père maternel de Jean Cauchon, sénateur Maire de Dreux.
Don de son fils Yves Cauchon à P2M le 16 mars 2019.
Remise et accrochage dans le bureau de M. le Maire en présence des descendants actuels de la famille Cauchon de Dreux.

Reproduction du règlement des Charitons
Charte et bannière exposées à l'église St Martin de Mézières

Sets de table

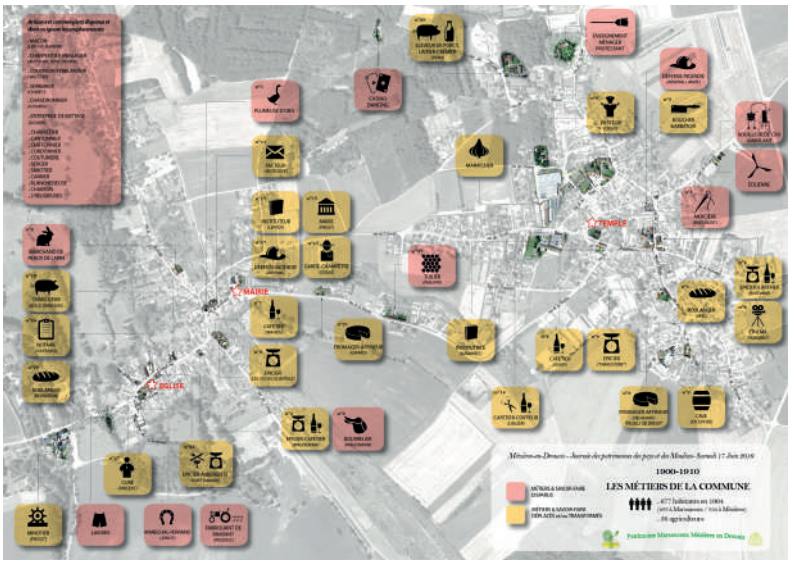

Sets de table

Les sets de table de cartes postales anciennes de notre village sont toujours disponibles à la vente à la Bibliothèque, la Chèvrerie, auprès de P2M par téléphone ou par mail via notre site.

Livre
« Mézières en Drouais Marsauceux au siècle dernier »

Depuis janvier 2017, malgré nos trois éditions de l'ouvrage, notre stock est épuisé. Selon les demandes, nous sommes prêts à lancer une 4ème édition.

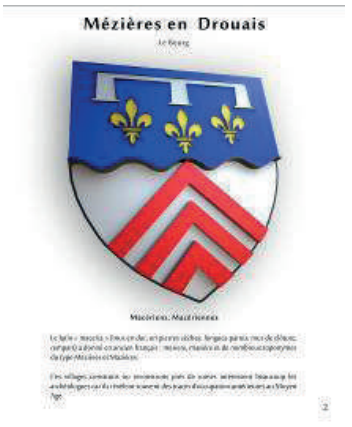

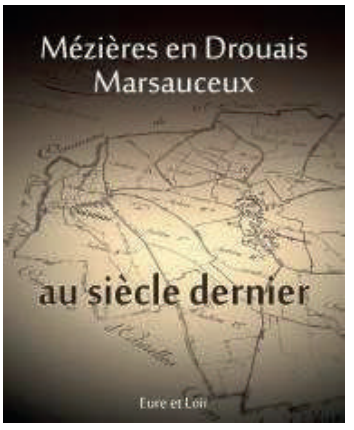

Les Journées Européennes du Patrimoine

Nous avons accueilli les visiteurs les samedi 19 et dimanche 20 septembre pour une visite libre de l'église St Martin de Mézières en proposant notre livret à 2 € pour les guider dans la découverte de cette église classée aux Monuments Historiques.

Ce livret est toujours disponible à la vente auprès de La Bibliothèque, la Chèvrerie, P2M par téléphone, par mail ou via notre site.

La Voix des Champs

Chef de chœur : Claudette Excoffier-Vinter / Clavier : Michel Guille
Décembre 2019

En décembre 2019 ont eu lieu nos concerts de Noël accompagnés par notre conteuse, Sylvia Dauvin.
Le 14 décembre au temple de Marsauceux.
Le 15 décembre à l'église de Charpont.
Le 17 décembre, en fin de matinée nous sommes allés chanter dans le hall de l'hôpital de Dreux.
Quelques chants et poèmes de Noël sont passés sur les ondes de Radio Grand Ciel.

L'année 2020 a été très pauvre en manifestations. Quelques répétitions ont eu lieu en janvier et février puis, période de confinement oblige, se sont arrêtées. En septembre, après plusieurs démarches, il n'a pas été possible de reprendre nos activités à la salle Louis Pommereau à Marsauceux, des séances d'activité physique de l'ASC ayant lieu juste avant l'heure de répétition. Les conditions très particulières de reprise n'étaient pas compatibles avec une salle non aérée pendant au moins une heure. En fin de compte nous répétons depuis le 29 septembre dans la salle des fêtes de Sainte-Gemme-Moronval que la mairie nous loue chaque mardi soir. Nous en remercions vivement Mme Françoise Borget, maire.

L'effectif de la chorale a considérablement diminué. Certains choristes ne veulent pas prendre de risque, même si nous chantons masqués et très éloignés les uns des autres, avec toutes les précautions sanitaires imposées. Dans ces conditions le concert de Noël 2020 n'a pas pu avoir lieu et aucun concert n'est programmé pour 2021.

Bien entendu avec le re-confinement de début novembre tout s'est à nouveau arrêté et je pense que nous ne nous reverrons qu'en janvier 2021.

Durant l'année 2020 nous avons perdu deux personnes :
Norbert Ott, chef de choeur et harmonisateur très attaché à notre chorale, et Marie Odile Delbary, choriste.

Une grande pensée pour eux, nous ne les oublions pas.

La chef de choeur

Association fleurs à fleurs

Nathalie Montalescot nous présente ses diverses créations effectuées lors de ses ateliers. Chaque composition est réalisée à partir de matériaux de récupération recyclés (canettes, conserves, briques de lait, etc…)
Cette année fut aussi l'occasion d'initier petits et grands à l'art floral avec des compositions de bouquets de fleurs, mais aussi de légumes.

EVERTBATE

Forages environnementaux

Aspiratrice

www.evertbate.com

Francis ANGLA-GRÉ

6 chemin de la Garenne
28500 Mézières en Drouais

06.28.23.38.36

GARAGE DE LA ROCADE

Mécanique • Tolerie • Peinture
(Toutes marques)

Station lavage • Station de carburant

Sébastien GAUTHIER

contact@garagerocade.fr

Route de Nogent-le-Roi - 28500 Ste Gemme Moronval
Tél. 02 37 46 20 65 • Fax 02 37 42 61 78

Dépannage 02 37 46 04 16

RENAULT
La vie, avec passion

Bibliothèque municipale « Au coin du livre »

Cette année ne s'est pas déroulée comme prévu en raison de l'épidémie qui frappe tout le monde.

L'accueil des classes s'est mis en place jusqu'au mois de mars seulement et n'a pas repris avant les vacances de la Toussaint. Nos fidèles lecteurs ont repris le chemin de la bibliothèque depuis le déconfinement, en respectant les règles d'hygiène.

Mais les mesures sanitaires devenant de plus en plus strictes, nous attendons les prochaines annonces gouvernementales pour envisager les conditions de reprise de notre activité.

Nous avons tout de même acheté de nouveaux livres :

La bibliothèque est ouverte le mercredi et le vendredi de 16h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h.

Adhésion : 5€ par lecteur
(commune et hors commune)

17, rue de la mairie 28500 Mézières-en-Drouais

Tél : 02 37 65 95 98 - Mail : biblimezieres28@gmail.com

Ces quelques lignes pour saluer **Albert Garnier** qui nous a quitté le 21 juillet dernier à la veille de ses 95 ans .
Il rencontre Françoise Delaunay et ils se marient en 1959 : première rencontre avec notre village de Mézières, c'est un double coup de cœur !

Mais c'est à la retraite en 1990 qu'il pourra vivre à temps plein, rue des Champeaux à Mézières.

Passionné, il est en recherche permanente sur l'histoire de notre village.

Lors de nos rencontres, il avait toujours une anecdote datant souvent de plusieurs siècles à nous raconter.

Souvent ses écrits paraissent dans le bulletin municipal pour nous conter notre histoire locale :

- *Ces Celtes, nos ancêtres (2007)*
- *A propos des druides (2008)*
- *Une saison à Mézières 1275 (2010)*
- *Des journées ordinaires en 1280 (2012)*
- *Et si le pain manquait 1692 (2013) ...*

Merci Albert !
Cet historien autodidacte est parti et c'est vraiment « une bibliothèque qui a brûlé ».

Hélène Mignot

Loisirs 3ème âge

2020 se termine ! Cette année avait pourtant bien commencé. Nous étions toujours 40 / 45 adhérents/tes présents tous les quinze jours pour jouer à la belote, au tarot ou à d'autres jeux de société.

Les autres jeudis sont réservés à la marche ou la pétanque.

Nous avions commencé l'année par notre Assemblée générale le 16 janvier à la salle polyvalente avec 77 adhérents dont 53 de la commune. Ensuite, nous avons pu déguster la traditionnelle galette des rois.

En février nous avons organisé notre concours de belote qui a réuni 100 participants. Le 10 mars, une sortie en terre Normande avec une visite de la fromagerie de Livarot et un déjeuner animé à « L'auberge de la Levrette ». Le 12 a eu lieu le repas du club où nous étions 61 personnes.

Et puis les ennuis ont commencé, le coronavirus a fait son apparition : fini les jeudis à la salle, mais malheureusement le pire était à venir: le 16 mars notre Présidente Marie - Odile Delbary nous quittait et au mois d'aout c'est Alain Fulgence, membre du bureau, qui partait à son tour. Le club apporte tout son soutien aux proches de nos deux amis qui étaient appréciés dans la commune et ont disparu beaucoup trop tôt.

Entre temps, fin juin, nous avons organisé notre pique-nique à la Noé-Robert. Bien sûr nos activités extérieures comme la marche et la pétanque ont repris, nous sommes toujours entre 10 et 12 à « chatouiller » le cochonnet et 7 / 8 à marcher. Il a aussi fallu remanier le bureau et notre nouvelle présidente est Christiane Potier.

Une ultime sortie en 2020 prévue en décembre au théâtre a été annulée suite à la pandémie et au couvre-feu appliqué à partir de mi-octobre.

Quelques dates à retenir, bien entendu, celles-ci sont liées à l'évolution de la pandémie :

- ***le 21 Janvier 2021 .....Assemblée générale***
- ***le 18 mars 2021 .....Repas annuel du club***
- ***le 10 juin 2021 ..... Buffet froid***

Je vous rappelle que notre association est toujours ouverte à tous et que nous accueillons avec plaisir de nouveaux adhérents sans limite d'âge.

En espérant que l'ensemble de nos activités reprenne normalement l'année prochaine, le club vous souhaite une bonne année 2021 pour vous et vos proches.

Pour le bureau, le secrétaire : **J. Houssu**

Hé oui Michel ! C'est bien notre Père en Solex.

Est-ce bien sérieux Mesdames ?

Le point sur une année 2020 particulière

Le COVID et l'ASC...

Comme bon nombre de structures, l'ASC a été fortement impactée par le contexte sanitaire autant financièrement que dans ses activités. En effet, nous avons dû annuler de nombreuses manifestations : des séjours familles, des spectacles, des ateliers parents/enfants, des soirées pyjamas, notre marché nocturne, notre festival pour enfants Mom' en fête, notre salon d'information « Bien être et parentalité », notre festival pour accueils de loisirs « Les enfants d'abord », etc.

Toutes ces manifestations avaient été discutées, préparées, travaillées par nos salariés et nos bénévoles et c'était donc un crève cœur pour nous que de devoir les annuler. Néanmoins, pour la santé de tous et dans un contexte sanitaire pesant, il nous a semblé que c'était la meilleure solution.

En parallèle de ces impacts sur notre activité, cette crise sanitaire aura aussi eu un impact financier sur l'ASC et nos 32 salariés. En effet, malgré les aides d'état relatives à la mise en place du chômage partiel, nous avons accusé un déficit de plus de 40 000 euros sur la période de confinement. Aussi, nous avons eu la chance que nos partenaires aient pris conscience de l'urgence de la situation et des difficultés rencontrées par l'ASC et nous aident à passer cette période par l'octroi de subventions exceptionnelles. Ainsi, la commune de Mézières, partenaire historique de l'ASC, nous a versé une subvention exceptionnelle de 4 643€.

Nous avions donc à cœur de remercier chaleureusement le Conseil Municipal de la commune pour cette aide qui atteste de l'importance de l'ASC sur notre territoire

Pour les ados ?

Notre Point Information Jeunesse anime et coordonne un **réseau de baby-sitting** pour permettre aux jeunes de trouver un petit job et aux parents de trouver des solutions de garde simple.
Pour permettre la rencontre et la mise en relation, nous organisons des speed dating où le temps d'une soirée, les parents peuvent échanger avec leurs futurs baby-sitters et leur faire part de leurs attentes !

Notre PIJ propose également des permanences Promeneurs du Net qui vise à **sensibiliser les jeunes sur les dangers d'internet**, une action au cœur d'un problème majeur de notre société.

Nous avons mis en place une **Bourse au BAFA** qui a permis de financer intégralement 4 BAFA à des jeunes qui souhaitaient se former dans l'animation et vivre de belles expériences avec les enfants de l'ASC

Notre **Carte Passe Pass' 13-17 ans** permet aux ados de profiter de nombreuses activités : spectacles, parc d'attraction, concerts, défi aventure, etc. Ces sorties sont programmées plusieurs week-ends dans l'année et sont choisies et organisées par les jeunes lors de temps de réunion.

Pour tout renseignement, contacter Matthieu !

Et les Accueils de loisirs dans tout ça ?

Le gouvernement a décidé, à l'été 2020 et pour faire suite au confinement, de proposer des « colos apprenantes » pour les 3-17 ans pour répondre aux problématiques rencontrées par les parents qui exercent des professions indispensables à la gestion de la crise et/ou aux problématiques des enfants décrocheurs scolaires notamment.

Ainsi, nous avons proposé, en plus de notre désormais traditionnel séjour ski en février, 7 colos apprenantes cette année autour du cirque, de l'équitation, du vélo, du street art.

Les parents, les enfants/jeunes ont reconnu la qualité de l'expérience vécue, la découverte de nouvelles activités, la sensibilisation autour de la notion du vivre ensemble qui reste l'essence même d'un séjour collectif. De vraies belles réussites !!

Le secteur famille répond à vos attentes :

Un espace ressources parentalité qui se consolide :
L'ASC propose un espace ressources à destination de tous les parents du territoire. Vous pourrez consulter ou emprunter **gratuitement** de nombreux ouvrages/magazines qui traitent des questions de la **fonction parentale** que vous vous êtes sans doute posées, ou que vous vous posez encore : comment dire non à mon enfant ? Comment éviter le conflit ? Les relations dans la fratrie, etc.

Une babythèque qui se renforce :
L'ASC propose une babythèque à destination de tous les parents du territoire. Vous pourrez consulter ou emprunter **gratuitement** de nombreux jeux de société pour les enfants de 18 mois à 7 ans. N'hésitez plus !!

Des soirées pyjamas qui cartonnent :
Pour permettre aux parents de souffler et de se retrouver, l'ASC à organisé des soirées pyjamas entre septembre et décembre, des soirées durant lesquelles nous proposons la mise en place d'activités pour les enfants de 3 à 10 ans les vendredi soir de 19 à 23h. Les parents adorent et les soirées se remplissent en quelques heures…

Une belle éclaircie en cette année difficile

Le développement des activités de l'ASC renforce depuis plusieurs années les services proposées aux familles sur notre territoire.

Néanmoins, fort de cette réussite, notre bâtiment était devenu trop petit pour permettre un accueil de qualité de vos enfants/jeunes. Aussi, et grâce au concours financier de nos partenaire (CAF, Conseil Régional, Conseil Départemental, Agglomération du Pays de Dreux, communes et notamment celle de Mézières, fondation Rte), nous avons pu faire début mars l'acquisition de la maison voisine de celle de l'ASC. Cela nous offre la possibilité de réfléchir à la mise en place de nouvelles actions et nous permet d'accueillir les enfants/jeunes dans de superbes conditions !

Pour nous contacter :

ASC Mézières
30 Grande Rue - 28500 Mézières en Drouais
Tél : 02 37 43 74 52
Mail : ascmezieres@wanadoo.fr
Site internet : www.ascmezieres.fr

Le Centre Nautique du pays Drouais

L'équipe en place, toujours dynamique, fait en sorte d'améliorer et de faire évoluer le club.

Activités proposées :

• Quatre parcours en rivière en canoë allant de 5kms à 18kms afin de profiter des paysages en bordure de l'Eure.

• Location des canoës, paddles, catamarans sur le plan d'eau. Des balades en voilier sont aussi possibles.

• Des stages de voile (optimist, open bic, planche à voile, catamaran) sont organisés pendant les vacances de Pâques, d'été et de Toussaint. Il faut être âgé d'au moins 7 ans et il faut savoir nager.

• Une animation voile a lieu tous les samedis après-midi, hors vacances.

• Les écoles peuvent aussi venir faire de la voile durant la période scolaire.

L'équipe du Centre Nautique vous accueille avec bonne humeur dans son club house. Vous avez la possibilité de venir vous détendre sur notre terrasse et vous désaltérer ou même grignoter nos douceurs.

Formation permis 2021 : sessions en mars, mai, juin, septembre et novembre, plus d'infos sur le site internet *www.centrenautiquedrouais.fr.*

Contact : Centre Nautique du pays Drouais
18, rue des Étangs - 28500 – Mézières - en – Drouais
Tél. 02 37 43 82 71
Mail : **contact.cndvoile@gmail.com**

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE…
GAGNEZ À COMPARER

Une banque qui appartient à ses clients, ça change tout.

Crédit Mutuel

16 RUE DES GAULTS - 28100 DREUX
66 ROUTE DE CRECY - 28500 VERNOUILLET

S.C.I de l'Etang de la Noë Robert

2020, une année de pêche pas comme les autres :
- fermeture de l'étang à cause de la Covid de mars à mai,
- un lâcher de truite annulé,
- un rempoissonnement difficile : pas de lâcher de gardons suite à un été 2019 trop chaud ; des mortalités ont eu lieu dans les étangs de production. De plus, les cormorans ont causé beaucoup de dégâts sur les populations de gardons et autres poissons.

Plus de 60kg de poissons chats ont été sortis. Par contre peu de gardons ont été pris.

Pendant la seule demi-journée de nettoyage possible, au lieu des 3 prévues, une quinzaine de sociétaires ont ramassé et coupé des branches, dégagé les bordures et débroussaillé.

Il est prévu de rempoissonner avec 400 kg de gardons, si la production le permet, 30 kg de perches et 30 kg de carpes 2 étés (150 - 500 gr).

Cet été le talent de plusieurs excellents pêcheurs a permis d'admirer :
- **des carpes** « miroir » et communes, de bon poids et de belle taille (1m pour une « amour »).
- **des tanches, des brochets**, et quelques **sandres**.

DATES A RETENIR :

Assemblée Générale : 31 janvier 2021
10h à la salle Louis Pommereau

Lâcher de truites : 1er Mai 2021
rendez-vous à 8h à l'étang

Si vous désirez devenir sociétaire de la S.C.I.
en achetant une ou plusieurs part(s) ou pour tout renseignement :
Appelez Goyer Jean-Claude : 06 77 96 45 96

L'Étoile de Marsauceux

Pour la saison 2020-2021, nous avons le plaisir de continuer avec les mêmes équipes de jeunes que la saison 2019-2020. L'équipe sénior a été arrêtée, l'équipe vétéran a accédé à la première division élite, et l'équipe UFOLEP continue sur sa lancée des saisons précédentes.

Pour l'exercice 2020-2021, l'étoile de Marsauceux compte une soixantaine de licenciés qui composent les équipes suivantes :

- une équipe de baby-foot (à partir de 3 ans) entrainée par Pierre tous les lundis soir à 18h15 et qui réunit une dizaine de joueurs.
- une équipe U7 entrainée par Alex, Michel et Romain tous les lundis soir à 18h15 et qui réunit une quinzaine de joueurs.
- une équipe U9 entrainée par Bryan tous les lundis soir à 18h15 et qui réunit une dizaine de joueurs.
- une équipe U11 (qui va entrer en entente avec l'ASTH) entrainée par Guillaume les mercredis soir à 18h30.

Une équipe UFOLEP entrainée par Stéphane tous les mercredis soir et qui réunit une quinzaine de joueurs.
Une équipe vétéran (en entente avec Sainte-Gemme- Moronval) entrainée par Didier tous les mercredis soir et qui réunit une vingtaine de joueurs.

Cette saison comme la dernière est assez particulières en raison de la crise sanitaire qui nous touche.

En effet, au sein du club des mesures ont été mises en place pour un accueil en toute sécurité des licenciés et des accompagnants. La saison sportive qui a pu reprendre en septembre, a elle aussi été interrompue en novembre.

Concernant les infrastructures, de nombreux changements sont intervenus et d'autres projets sont en cours.

Les différents locaux du stade ainsi que les vestiaires ont été gracieusement repeints sur l'initiative d'un parent, (ses deux enfants sont licenciés au club) qui n'a pas hésité à mettre les salariés de son entreprise de bâtiment à contribution. Je tiens à remercier personnellement et au nom du club, cette personne.

Différents petits travaux ont également été réalisés, et sous l'injonction de la FFF les buts seront changés prochainement afin de remettre les installations aux normes.

Des maillots de football pour les catégories U7 et U9 nous ont été offerts, sponsorisés par l'enseigne Optical Discount du centre commercial Hyper U à Vernouillet. Un grand merci à Mesdames Valérie et Héloïse pour ce geste.

AVIS AUX ANCIENS : pour 2021, année centenaire de l'Étoile nous espérons mettre en place une manifestation pour fêter cet événement historique. Si la situation sanitaire le permet bien sûr.

Sportivement. *Le président M. Douchemane*

Pour tout renseignement :
Mail : 521499@lcfoot.fr
Président : Mr Douchemane Tél : 06 17 12 07 78
Secrétaire : Guillaume Tél : 06 15 03 72 88
Facebook : @EtoiledeMarsauceux

Equipe de Marsauceux United UFOLEP

L'équipe de Marsauceux United se compose de 14 joueurs cette année.

Les matchs se déroulent tous les dimanches matin à 7 contre 7 avec deux mi-temps de 40 minutes.

Les entraînements ont lieu le mercredi à partir de 19h.

Le championnat se déroule en deux phases, une première phase de septembre à décembre et la deuxième de février à mai.

L'équipe se rend tous les ans en Espagne pour participer à un tournoi international qui comprend une centaine d'équipes.

Coup d'oeil dans le rétro

Cette année 2021 marque le centenaire de l'étoile de Marsauceux et nous vous proposons deux photos d'équipes datant des années 1970 dont, celle (en couleur) qui accéda à la 2ème division en terminant 1ère de sa poule. Ce qui fut à cette époque un formidable exploit.

ABON - PEUDOUX - BAYON - TREGOAT - J. LACÔTE - MAILLARD

TRANSON - M. LACÔTE - PAIN - LEROY - LEMARCHAND

GEUFFROY - B. BAYON - DEMATOS - AGOUTIN - M. BAYON
TREGOAT - BOULIN - RIVIERE - A. BROU

PETIT - AGOUTIN - R. MAILLARD - JOLLY
CISEAU - DA SILVA - J. MAILLARD

La chasse 2020-2021

Avant de dresser une synthèse des observations et renseignements sur la situation cynégétique de notre territoire et de notre région, rappelons la composition de notre Conseil d'Administration. Cette année un changement est intervenu au sein de notre bureau.

Après 28 années de bons et loyaux services dans notre Société de Chasse, en tant que Président, notre ami Dominique Cognard a été remplacé par Fabrice Henry.

« Le Bureau de Chasse et ses 61 Chasseurs te remercient, Dominique.»

Le début de la saison a été très difficile avec la disparition de notre ami Alain Fulgence, un passionné de chasse et un pilier de notre Société. Nous tenons à lui exprimer toute notre reconnaissance pour son dévouement, sa présence, ses qualités humaines et humoristiques. IL NOUS MANQUERA BEAUCOUP.

Notre Société « **UNION DES PROPRIETAITRES DE MÉZIÈRES-EN-DROUAIS** » est administrée par :

Fabrice Henry ..... Président
Frédéric Potier ..... Vice-Président
Sylvain Dufriche ..... Secrétaire
Julien Laurent ..... Trésorier
Michel Lauvernier, Michel Patriarche, Franck Patriarche, Marcel Le Cars, Laurent Barrey sont les membres du bureau.

Voici la synthèse de l'année écoulée et de ce début de saison :

LE LIEVRE : A l'heure où nous écrivons cet article, nous avons prélevé 38 lièvres.

LA PERDRIX : Pas de changement. Nous lâcherons quelques perdrix rouges pour le plaisir de nos chasseurs.

LE FAISAN : Nous avions de belles volées avant la chasse, mais ce plaisir n'a pas duré longtemps.

LE LAPIN : Plutôt discret.

LE CHEVREUIL : 18 animaux nous ont été attribués, 2 ont été prélevés pour l'instant. L'an passé, 16 animaux ont été prélevés et autant par les voitures.

LE SANGLIER : Aucun animal n'a été prélevé l'année dernière. Pour cette année, rien pour l'instant.

LE RENARD : L'animal est encore en augmentation.

Relevé annuel des captures de nuisibles :

Total sur notre commune

- **14** Renards
- **72** Pigeons
- **89** Corbeaux
- **3** Blaireaux
- **4** Fouines

Tous nos remerciements à nos bénévoles et piégeurs, pour leur travail cette année. (eau, agrainage, pancartes, et travaux divers).

CONCLUSION : Notre Société de Chasse a, pour cette année encore, une gestion saine.

Les membres du bureau et moi-même vous présentons **tous nos MEILLEURS VŒUX** pour 2021.
Prenez soin de vous.

Fabrice Henry 09 77 72 01 81
Frédéric Potier 06 23 02 27 09
Michel Patriarche 06 68 62 53 01

Michel Patriarche

Urbanisme : « L'essentiel »

Avant d'entreprendre des travaux, je consulte la Mairie pour connaître la réglementation. Si je dois déposer une demande, **les formulaires correspondant** sont téléchargeables sur www.service-public.fr

Permis de Construire

Sont concernés par cette procédure les travaux suivants :

- Construction d'une maison individuelle

- Agrandir votre pavillon ou construire un bâtiment annexe non accolé (garage, véranda, etc.), ayant une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 40 m² (*)

(*) Dans les zones urbaines, les travaux d'extension ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m² ou égale à 40 m² relèvent d'une déclaration préalable à condition que les travaux d'extension n'aient pas pour effet de porter la surface de plancher ou l'emprise au sol totale de la construction au-delà de 150 m².

Recours à un architecte

En application de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, le recours à un architecte sera obligatoire dans toutes les demandes de permis de construire déposées depuis le 1er mars 2017 pour les constructions d'une surface de plancher supérieure à 150 m².

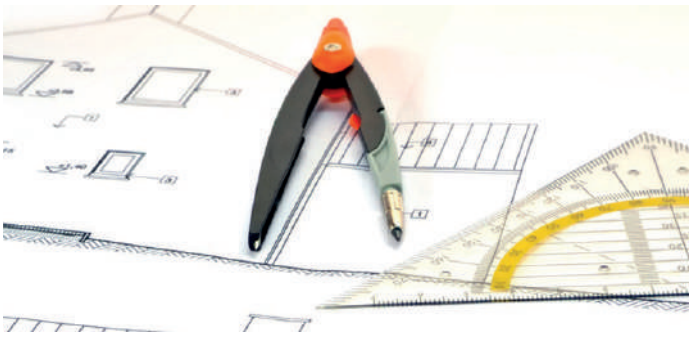

Déclaration préalable

C'est une procédure plus rapide et plus simple que le Permis de Construire. Elle concerne les travaux suivants :

- Changer la destination d'un bâtiment existant (si pas de modification de la structure porteuse ou de la façade).

- Installer une clôture.

- Créer une surface de plancher ou une emprise au sol > 5 m².

- Réaliser des travaux de ravalement de façade de votre pavillon.

- Modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (modification des ouvertures, pose de velux etc…).

- Installer une piscine d'une superficie supérieure à 10 m²

- Installer des panneaux solaires.

Infractions : Les travaux ne peuvent être engagés qu'après l'obtention de l'autorisation. Ceux réalisés sans autorisation représentent une infraction susceptible d'être sanctionnée par une amende et par la démolition de la construction non autorisée. Par ailleurs, le montant de la taxe d'Aménagement dûe peut être assorti d'une pénalité de 80 % de son montant. En cas de construction en infraction aux obligations résultant de l'autorisation de construire ou d'aménager, des sanctions similaires sont encourues.

ATTENTION

L'instruction des dossiers d'autorisations de travaux est facturée par le service instructeur de l'Agglomération. Les dossiers modificatifs pourront vous être refacturés.

A savoir :

- Lorsque la Déclaration Préalable, le Permis de Construire ou le Permis de Démolir est accordé par le Maire, un affichage sur le terrain est obligatoire. Il devra faire figurer la date d'affichage.

- Dès le début des travaux, vous devez transmettre à la Mairie, le formulaire de « Déclaration d'Ouverture de Chantier » (Pour les Permis de Construire) et à la fin des travaux, le formulaire « d'Achèvement et de Conformité des travaux ».

- Après autorisation ou décision de non opposition, vous disposez d'un délai de 3 ans pour engager les travaux. Deux demandes de prorogation de 1 an chacune peuvent être sollicitées, permettant de porter ce délai à 5 ans.

- Pour que l'autorisation reste valable, les travaux ne doivent pas être interrompus plus de 1 an (commençant à courir après l'expiration du délai de 3 ans, accordé pour engager les travaux).

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) :

Ce document fixe notamment les règles de constructibilité (hauteur et aspect des bâtiments, assainissement, stationnement, espaces verts, …), applicables sur les différents secteurs, de notre commune. Le nouveau PLU, approuvé par le conseil municipal du 30 octobre 2020, est consultable en mairie.

Formalités Administratives

PIÈCES DEMANDÉES	OU S'ADRESSER
Extrait ou copie d'acte de naissance	**Mairie du lieu de naissance** (indiquer la date, nom et prénom et la filiation des parents). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur www.acte-etat-civil.fr, ou éventuellement site internet de la commune concernée.
Extrait d'acte de mariage	**Mairie du lieu de mariage** (indiquer la date, noms et prénoms). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur www.acte-etat-civil.fr, ou éventuellement site internet de la commune concernée.
Duplicata de Livret de Famille	**Mairie du lieu de domicile**, fournir : justificatif de l'identité du demandeur, justificatif de domicile, informations concernant les actes du livret à reconstituer (nom - prénom - date et lieu de naissance...)
Extrait d'acte de décès	**Mairie du lieu de décès** ou de domicile du défunt (indiquer la date, nom et prénom et la date de naissance). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur www.acte-etat-civil.fr, ou site internet de la commune concernée.
Extrait d'acte de naissance, mariage ou décès pour les Français nés, mariés ou décédés à l'Etranger	**Ministère des Affaires étrangères** Service Central de l'Etat-Civil : 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES CEDEX 09 - Tél : 0 826 08 06 04 (indiquer nom, prénom, date et pays). Joindre une enveloppe timbrée, ou utiliser le formulaire en ligne sur www.diplomatie.gouv.fr.
Certificat de Nationalité française	**Greffe du Tribunal d'Instance du domicile**. Fournir des pièces prouvant la nationalité française et le livret de famille, (plus : pièce d'identité, justificatif de domicile et copie intégrale d'acte de naissance).
Carte Nationale d'Identité	**Mairies identiques à celles des passeports.** ANET / AUNEAU / BONNEVAL / BREZOLLES / CHARTRES / CHATEAUDUN / CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS / CLOYES-SUR-LE-LOIR / COURVILLE-SUR-EURE / DREUX / ILLIERS-COMBRAY / LA LOUPE / LUCE / MAINTENON / NOGENT-LE-ROI / NOGENT-LE-ROTROU / VERNOUILLET / VOVES. Elle est valable 15 ans sauf pour les mineurs. La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'empreinte digitale et pour la signature. Fournir : • 1 copie intégrale d'acte de naissance de - de 3 mois avec filiation complète (à demander à la mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France ou au Service Central de l'État civil du Ministère des Affaires Etrangères 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES CEDEX 09 (www.diplomatie.gouv.fr) si le demandeur est né à l'Étranger, dans ce cas fournir en plus 1 certificat de nationalité française), • 2 photos d'identité (récente, sur fond neutre, visage et cheveux dégagés, sans rien sur la tête, sans lunette ni maquillage), • 1 justificatif de domicile de - de 3 mois (ex : facture d'eau, d'électricité, impôts, gaz, téléphone – éviter celles de téléphonie mobile), • L'ancienne carte d'identité (en cas de vol ou perte faire une déclaration de perte (en mairie) ou de vol (gendarmerie ou poste de police) et fournir un timbre fiscal de 25 €), • Pour les mineurs : Une autorisation parentale est à remplir. En cas de divorce ou de séparation de corps des parents, produire le dispositif du jugement qui a désigné le parent chargé de la garde du mineur ou si l'instance est en cours, l'ordonnance du Tribunal qui a statué sur cette garde (Photocopie), copie pièce d'identité des 2 parents • Pour les femmes divorcées (dans le cas où elles gardent le nom du mari), fournir le dispositif du jugement de divorce (Photocopie), • Pour les femmes mariées ou veuves (dans le cas où elles demandent l'inscription de leur situation matrimoniale sur leur carte), fournir leur livret de famille ou l'acte de décès de leur conjoint, • Pour les enfants majeurs résidant chez leurs parents, fournir une attestation parentale du domicile, identité
Passeport	**PASSEPORTS BIOMETRIQUES** Depuis le 26 Mai 2009, la mise en place du dispositif visant à délivrer des passeports biométriques est effective en Eure-et-Loir. Ainsi, vous devez désormais vous rendre obligatoirement dans une des 17 mairies habilitées du département. Le dossier pourra être retiré à la mairie de votre domicile. Vous devrez ensuite le compléter (imprimés + pièces à fournir) et vous rendre dans une des 17 mairies habilitées de notre département : ANET / AUNEAU / BONNEVAL / BREZOLLES / CHARTRES / CHATEAUDUN / CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS / CLOYES-SUR-LE-LOIR / COURVILLE-SUR-EURE / DREUX / ILLIERS-COMBRAY / LA LOUPE / LUCE / MAINTENON / NOGENT-LE-ROI / NOGENT-LE-ROTROU / VERNOUILLET / VOVES. **Le retrait du passeport se fera dans la mairie où vous aurez déposé la demande.**
Carte d'électeur	**Mairie du domicile.** L'inscription peut se faire toute l'année à condition d'avoir 18 ans et d'être de nationalité française. Fournir une carte d'identité et un justificatif de domicile ainsi que l'ancienne carte d'électeur.
Déclaration des chiens de 1re et 2e catégorie	**Obligation de déclarer votre chien à la mairie de votre domicile.** Fournir les pièces suivantes : • Carte d'identification ou de tatouage du chien, • Certificat de naissance du chien inscrit au L.O.F., • Carte de vaccination antirabique en cours de validité, • Attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés au tiers par votre chien, • Certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1re catégorie.

	Où s'adresser	Quand	Pièces à produire
Naissance	**Mairie du lieu de naissance**	Dans les 5 jours qui suivent la naissance	- Certificat établi par le médecin ou la sage femme - Déclaration de choix de nom - Acte de reconnaissance (avant naissance) - Livret de famille, si vous en possédez un
Mariage	**Mairie du lieu de mariage**	Retrait du dossier de mariage au moins quatre mois avant la date fixée	- Pièce d'identité des futurs époux - Copie intégrale d'acte de naissance des futurs époux - Justificatif de domicile - Pièce d'identité des témoins - Si enfant : copie intégrale d'acte de naissance - Livret de famille, si vous en possédez un
Décès	**Mairie du lieu de décès**	Le plus tôt possible	- Livret de famille du défunt - Pièce d'identité personnelle du déclarant - Certificat de constatation transmis par le médecin
Elections	**Mairie du domicile, ou en renvoyant le formulaire avec les pièces justificatives** **- En ligne sur service public.fr ou sur France Connect**	**L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Se présenter à la mairie. Toutefois pour pouvoir voter lors d'une année d'élections il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour**	- Pièce d'identité (passeport éventuellement) en court de validité ou exoiré depuis moins de 1 an. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois - Si domicilié chez un tiers : attestation sur l'honneur justifiant le domicile de la personne concernée - Ancienne carte d'électeur.
Pacte civil de solidarité	**Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de PACS en vous adressant soit à la mairie de la commune de votre résidence commune ou chez un notaire.**		

Recensement Militaire

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur lieu de résidence dans le courant du mois de leur anniversaire. Ils doivent se munir des pièces suivantes : Carte nationale d'identité, Livret de famille, éventuellement une copie du document justifiant de la nationalité française ainsi qu'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement sera délivrée. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales

Attention : **la mairie ne délivre pas de duplicata de l'attestation de recensement. Un justificatif peut être établi par le bureau du service national de Rouen.**

Tout jeune ayant été recencé doit signaler : changement de domicile, changement de situation familliale et/ou professionnelle, au CSN (Centre du Service National) de Rouen et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans.

Mairie

17, rue de la Mairie - 28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAIS
www .mairie.mezieres-marsauceux@orange.fr
02 37 43 71 22
02 37 62 02 09
Heures d'ouverture :
Mardi au Vendredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 9h00 à 12h00

Stade 02 37 43 84 69
Syndicat Regroupement Pédagogique 02 37 43 80 07
ÉCOLE de MARSAUCEUX 02 37 43 74 88
ÉCOLE de OUERRE 02 37 82 30 38
ÉCOLE (privée) de MÉZIÈRES 02 37 43 71 10

Agence Postale Communale

Mairie de Mézières 02 37 43 40 54
Heures d'ouverture :
Mardi au Vendredi de 15 h 30 à 18 h 30
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Electricité Dépannage 24/24 h

SICAE-ELY 01 34 94 68 01
EDF 0810 333 028

GAZ Dépannage

GÉDIA 02 37 65 00 10

Eau

SMICA 02 37 82 71 88
ASTREINTES 06 45 52 89 76

Ambulances

AMBULANCES 02 37 42 15 99
..... 02 37 42 37 38
..... 02 37 46 13 08

DROGUE, ALCOOL, TABAC : INFO 0 800 23 13 13
SIDA INFO SERVICE 0 800 88 08 00
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE 119

Les services publics

SOUS PRÉFECTURE DE DREUX
Standard 02 37 63 09 50
TRIBUNAL D'INSTANCE
Palais de Justice de - Dreux 02 37 38 08 50
TRIBUNAL DE COMMERCE
Bd Chasles - Chartres 02 37 84 00 25
CONSEIL DES PRUDHOMMES
2, place Anatole France - Dreux 02 37 46 43 62
PÔLE - EMPLOI
1, rue Pierre Sémard (gare SNCF) - Dreux 39 49
ALLOCATIONS FAMILIALES
7, rue Henri Dunant - Dreux 02 37 38 60 73
OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE DREUX 02 37 46 01 73
SNCF Dreux Réservations - Information 36 35
CENTRE DES IMPÔTS
1 bis, rue des Granges - Dreux 0 820 32 42 52
TRÉSORERIE DE DREUX AGGLOMÉRATION
1, bis rue des Granges - Dreux 02 37 42 79 45
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
7, rue des Capucins - Dreux 02 37 38 83 00
7, rue Henri Dunant - Dreux 36 46
MÉTÉOROLOGIE
Départementale 0 892 68 02 28
Nationale 32 50
Agricole 0 892 68 07 28
MAISON DE LA JUSTICE
1, Place Paul Doumer - Dreux 02 37 38 84 21

EN CAS D'URGENCE

POMPIERS	**18**
POLICE SECOURS	**17**
SAMU, MÉDECIN, DENTISTE	**15**
APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	**112**
PHARMACIE DE GARDE	**32 37**
CENTRE ANTI POISON D'ANGERS	**02 41 48 21 21**
HÔPITAL DE DREUX	**02 37 51 52 53**
GENDARMERIE Boulevard Henri IV DREUX	**02 37 38 57 30**
COMMISSARIAT DE POLICE	**02 37 65 84 10**
Électricité Dépannage SICAE-ELY	**01 34 94 68 01**
Régie du GAZ (GEDIA)	
Dépannage et urgence	**02 37 65 00 10**

Vie Associative et Sportive

Amicale des parents d'élèves du regroupement pédagogique
Éric PAPIN.....02 37 43 09 47
Association des parents d'élèves de l'Ecole St Martin
Véronique MONTIGNY 06 84 17 41 75
Association Sportive et Culturelle
Ludovic FRERE.....02 37 43 74 52
Au coin du livre/ Bibliothèque
Dominique HÉBERT 02 37 43 70 81
Centre Nautique du Pays Drouais
.....02 37 43 82 71
Coopérative scolaire de l'Ecole de Marsauceux
Dany FABRE.....02 37 43 74 88
Eglise protestante unie de Dreux - Marsauceux .
Pasteur Fabienne TRANTELLE .....
.....02 37 46 06 01 / 06 31 10 51 31
Etoile de Marsauceux
Mohamed DOUCHEMANE.....06 17 12 07 78
Foot - UFOLEP
Stéphane RONNE.....06 09 12 17 62
Loisirs troisième âge
Christiane POTIER.....02 37 43 45 90
O.G.E.C
Jacques ISAMBERT.....02 37 43 71 10
Paroisse Catholique
Françoise GARNIER.....02 37 43 82 92
Patrimoine Mézières Marsauceux
Hélène MIGNOT.....06 08 00 64 20
Société de chasse
«Union des propriétaires de Mézières Marsauceux»
Fabrice HENRY.....09 77 72 01 81
Société de pêche «SCI La Noë Robert»
Jean Claude GOYER.....02 37 43 77 23
Tennis club de Mézières Marsauceux
Eric PAPIN.....02 37 43 09 47

Marbrerie COLLIN
Maison familiale

EXPOSITION PERMANENTE de 30 monuments
SUR 2 SITES DREUX ET NONANCOURT

DEVIS GRATUIT

- Plaques
- Fleurs naturelles et artificielles
- Céramiques
- Croix
- Monuments
- Caveaux

Large gamme de granits Français
ou d'importation façonnés en France

AGGLO DU PAYS DE DREUX : RETOUR SUR

Déchets et sensibilisation au tri

Les collectes assurées pendant le confinement

Malgré les contraintes du confinement, la collecte des déchets en porte-à-porte a été assurée ainsi que celle des points d'apport volontaire. Seules les collectes de verre et de déchets végétaux ont été reportées en raison du manque d'effectif.
Les 11 déchetteries de l'Agglo, gérées par SITREVA ont, quant à elles fermé leurs portes pendant quelques semaines, puis ont progressivement accueilli les usagers sur rendez-vous.

Sensibilisation au tri

Cette année, toutes les animations de l'Eco'logis ont dû être annulées. Néanmoins les ambassadeurs du tri étaient présents dans les communes de l'Agglo afin de s'assurer que les consignes soient assimilées par les habitants. En cas de doutes sur les consignes de tri : dechets@dreux-agglomeration.fr

Assurer la qualité de la ressource en eau

Délégation de service public

La compétence distribution d'eau potable est exercée soit par l'Agglo, soit par les communes, soit par des syndicats intercommunaux. En 2020, l'Agglo a pris en charge la distribution de 2 communes au travers de contrats de Délégation de Service Public avec SUEZ à Châteauneuf-en-Thymerais et avec Véolia à Dampierre-sur-Avre.

L'eau des nappes souterraines protégées

L'Agglo du Pays de Dreux gère 10 captages situés à Vernouillet et Vert-en-Drouais. Afin de préserver cette ressource qui alimente les habitants de 12 communes en eau potable, elle aménage de nouveaux systèmes de traitement des eaux pluviales. En 2020, un bassin de stockage et de décantation ainsi que des modules de dépollution dans les bouches d'engouffrement ont été installés à Vernouillet. Ces travaux entrent dans les prescriptions réglementaires définis par les Déclarations d'Utilité Publique.

Le réseau d'assainissement s'étend

Les coups de pelle se sont enchainés dans les communes de l'Agglo malgré les contraintes sanitaires. Extensions, raccordements et réhabilitations de réseaux ont marqué l'année 2020 à Tremblay-les-Villages (de mai à août 2020), à Ecluzelles (de mai 2020 à mars 2021), au Boullay-Thierry (avril 2020) et à Dreux (nov 2020). Les phases préparatoires des travaux de la rue Ethe Virton à Dreux et du Hameau de Cherville à Villemeux-sur-Eure sont lancées en fin d'année.

Chantier d'assainissement

Ecole Energie Positive

Des énergies à préserver

Les défis Ecole Energie Positive

En 2020, l'Agglo a poursuivi son action d'éducation aux écogestes au sein des écoles. Les « défis école énergie positive » encouragent les établissements scolaires et les élèves à consommer moins d'eau et d'énergie. Des ateliers sont organisés et les consommations d'énergie sont relevées afin de constater les économies réalisées.

L'Agglo a fêté l'énergie !

En octobre 2020, pendant une semaine, l'Agglo proposait des événements ouverts à tous, sous forme de visites ou de conférences, permettant de faire découvrir des solutions pour maîtriser sa consommation d'énergie et aborder les thématiques des énergies renouvelables.

linéad
L'Agglo vous transporte !

Les transports maintenus

La sécurité : une priorité !

En 2020, la sécurité a été placée au cœur des priorités en matière de transport scolaire. Chaque élève de primaire a été équipé, à la rentrée, d'un mousqueton lumino-fluorenscant afin d'être bien visible sur son trajet jusqu'à l'arrêt de car.
L'Agglo a créé « le guide de l'accompagnateur », présentant les consignes pour voyager en sécurité dans les transports scolaires.
Toutes les mesures sanitaires ont été prises afin de garantir la sécurité des élèves lors de leurs trajets en bus.

Garde d'enfants : répondre aux besoins des familles

Un 6ème Relai d'Assistant(e)s Maternel(le)s Afin de répondre aux besoins des familles et des professionnels de la petite Enfance, l'Agglo a installé sur son territoire, à Châteauneuf-en-Thymerais, un 6ème RAM. Ce sont des lieux d'information, d'écoute, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des professionnels.

Le « plan été » dans les accueils de loisirs

Pour répondre au besoin d'expériences collectives et de partage après la période de confinement, l'Agglo a déployé son « plan été 2020 ». Soutenue par l'État, elle a proposé aux enfants de pratiquer de nombreuses activités artistiques, culturelles, sportives et nature en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Conception : Agglo du Pays de Dreux (A. Legeay) / Photos : Agglo du Pays de Dreux - © A. Lombard - Décembre 2020

2020

L'année 2020, marquée par une crise sanitaire sans précédent, a contraint les services de l'Agglo du Pays de Dreux à repenser leur fonctionnement. Grâce à la volonté des élus et au dévouement des agents, les services indispensables du quotidien ont été maintenus au bénéfice des usagers. Voici un retour sur les principales réalisations de l'année écoulée.

Un soutien sans faille à l'économie locale

Ouverture du Dôme

Malgré un retard dû aux conditions sanitaires, le Dôme, nouvel écosystème de l'Agglo du Pays de Dreux, a ouvert ses portes au public le 9 décembre. Cet équipement consacré à l'économie numérique, situé en plein cœur de la ville de Dreux, favorise le développement des compétences, des projets et des entreprises. La reconversion de l'ancienne Caisse d'Epargne est un enjeu majeur de redynamisation économique.

Le Dôme à Dreux

Des aides apportées aux entreprises

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, des mesures d'aides à destination des entreprises ont été accordées par différents organismes. L'Agglo du Pays de Dreux a accompagné les entreprises du territoire pour qu'elles puissent bénéficier de ces aides, du Fonds de Résilience (pour les entreprises artisanales), du Fonds Renaissance (pour les artisans, hôteliers et restaurateurs), et a abondé le fonds de reprise de la Région Centre pour les TPE jusqu'à 20 salariés.

Europan

L'Agglo a lancé un défi à de jeunes architectes, paysagistes et urbanistes, dans le cadre du concours Europan. Trois zones d'activités ont fait l'objet d'études : Saint-Lubin-des-Joncherets, Brezolles et Tremblay-les-Villages. Quatre audacieux projets d'aménagement ont attiré l'attention du jury, composé d'experts indépendants et d'élus de l'Agglo. Ces propositions innovantes tendent à faire de ces sites des lieux de vie pleinement intégrés à leur environnement, respectueux des terres agricoles, autonomes en énergie, en eau potable et en assainissement (panneaux photovoltaïques, bâtiments végétalisés, dispositifs de phytoépuration...).

Baisses et reprises d'activités pour les pros du tourisme

Le déconfinement s'est avéré favorable pour le tourisme dans l'Agglo du Pays de Dreux

Après des mois d'inactivité due au confinement, les mois de juillet et aout ont été marqués par une fréquentation de proximité accrue en provenance de l'Eure et Loir, de l'Eure, des Yvelines et de Paris.

L'office de tourisme a enregistré une hausse de la fréquentation supérieure aux attentes dans les gites et locations meublées. Des hébergeurs ont affiché complet tout au long de l'été, contrairement aux années précédentes. Les séjours « week-ends » ont également été très prisés jusqu'à fin octobre.

Vers une offre sportive cohérente

De nouvelles perspectives pour la piscine à Vernouillet

L'Agglo du Pays de Dreux dessine cette année l'avenir de la piscine d'intérêt communautaire à Vernouillet. La commission d'appel d'offre en charge du projet de réhabilitation de cet équipement sportif a reçu, en septembre, les candidats afin d'étudier leurs projets. En décembre, dans le cadre de la procédure des marchés publics, les élus retiendront le plus pertinent afin de débuter le chantier avant l'été 2021.

Accueil adapté pendant la crise sanitaire

L'espace Aquatique AgglOcéane à Saint-Rémy-sur-Avre et la piscine de Vernouillet se sont adaptés lors de la pandémie en proposant à leurs usagers de réserver leurs créneaux. Lors de la deuxième vague de confinement, les élèves des écoles ont été accueillis pour l'apprentissage de la nage, aux côtés de leurs professeurs.

Accès autonome pour les associations

Le gymnase de Brezolles a été équipé afin que les associations puissent accéder à cette structure en toute autonomie, selon un protocole adapté.

Reprise en régie d'AgglOcéane

L'espace aquatique AgglOcéane, à Saint-Rémy-sur-Avre, était géré depuis plusieurs années par Récréa, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public. Au 31 décembre 2020, celui-ci prend fin. L'Agglo du Pays de Dreux a fait le choix de reprendre en direct la gestion de ce site sans pour autant bouleverser les habitudes de ses usagers.

La culture en mode «confinement»

La médiathèque développe ses outils numériques

La médiathèque de l'Odyssée a développé toute une série de services numériques pour ses abonnés, accessibles sur www.odyssee-culture.com. Le Biblio'express (drive) permet de sélectionner des documents et de venir les chercher à l'Odyssée. Découvrez l'ensemble de nos outils numériques : Toutapprendre.com / Cafeyn/ BibEnPoche

Le Conservatoire de l'Agglo sur Youtube

Pendant le confinement, le Conservatoire classé de l'Agglo du Pays de Dreux a assuré la continuité de ses cours de théâtre, de danse et de musique auprès des élèves grâce aux outils de visioconférence. Les enseignants se sont associés pour interpréter collectivement "Voi che sapete", extrait des « Noces de Figaro » de W.A. Mozart. La danse et le théâtre n'ont pas été oubliés. Découvrez la vidéo sur Youtube !

Naissance des billets solidaires à l'Atelier à spectacle

Ce nouveau dispositif initié par les abonnés et proposé par l'Atelier à spectacle permet aux familles ayant des revenus modestes d'accéder à des spectacles qu'elles n'auraient pu venir voir autrement. 150 billets retournés par les adhérents ont été offerts aux familles via les centres sociaux de Vernouillet et les Maisons Proximum de Dreux. Associations d'entre-aide, services sociaux municipaux, faites-vous connaître auprès de l'Atelier à spectacle, pour faire bénéficier de ces billets solidaires en 2021. Une belle initiative qui sera renouvelée !

www.dreux-agglomeration.fr

RETROUVEZ L'AGGLO DU PAYS DE DREUX ET SES SERVICES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

A.D.A.P.E.I. 92 Foyer médical 02 37 43 72 34
AGENCE POSTALE.....02 37 43 40 54
AIDE POUR TOUT FAIRE 06 66 82 89 91
AIT-MOHAND Leila 02 37 62 06 71
ALEMANT David 02 37 43 75 46
ALLAIN Josseline 02 37 43 82 74
ALLAIN Valéry et associés 02 37 43 84 95
ALLAIS Renée 02 37 43 82 63
ALLAIS Yves 02 37 43 49 61
ALLIANCE DE DREUX BASKET 02 37 64 26 02
ALTADILL Fanny 02 37 50 74 18
ANGEBEAU Josette 02 37 43 81 88
ANGLA-GRE Francis 06 28 23 38 36
ASSOC. SPORTIVE ET CULTURELLE .....
.....02 37 43 74 52
ATELIER A CLICK.....02 37 43 84 96
AUBRY Frédéric.....02 18 48 31 18
AUGER Christian et Maryannick 02 37 43 85 54
AUGER Pierre.....02 37 43 81 34
AVI GRO ALIMENTAIRE.....02 37 62 00 41
BARBIER Nathalie.....02 37 62 04 83
BARIL Sandra 02 37 65 93 94
BARREY Jean 02 37 43 73 02
BARREY Jean-Claude.....02 37 43 80 09
BARREY Laurent 02 37 43 41 27
BATALHA Sylvie 09 51 47 20 06
BAYON Bernard 02 37 43 71 15
BAZEMONT Véronique 02 37 43 84 66
BELFOND Pierre 09 80 92 41 59
BENOIST GAEC 02 37 43 71 18
BERTHELOT Gisèle.....02 37 43 42 26
BIANQUIS Catherine 02 37 43 71 29
BLANQUET Josiane 02 37 43 74 38
BOISSEAU Jean-Paul.....02 37 62 04 52
BORGET Ludovic 02 37 62 39 83
BOSCHER Serge 02 37 43 75 24
BOULAN S.....02 37 43 85 58
BOULANGERIE 02 37 43 71 25
BOULLY Laurent.....02 37 43 72 28
BOURGET Emmanuel.....02 37 43 71 41
BRANDT Michel 02 37 43 78 17
BRETON Gérard.....07 77 37 56 58
BRIAND Henri.....02 37 43 85 25
BRIAND Sophie.....02 36 69 69 42
BRIN Katia 09 52 48 66 82
BROUSSE Jean Claude.....02 37 41 95 15
BROUSSEAU Bruno 02 37 62 01 03
BRUNET Jean-Claude.....02 37 43 83 54
BULLIER Bruno 02 37 43 81 22
BURIE Rémi 02 37 65 93 10
CAHINET.....06 85 54 34 19
CAILLE Huguette 02 37 43 71 53
CARLO Manuel.....06 47 88 69 60
CENTRE NAUTIQUE PAYS DROUAIS .....
..... 02 37 43 82 71
CENTRELEC 06 13 80 28 99
CHAMPAGNE Fabrice.....02 37 43 78 81
CHAPPE Jacques 02 37 43 83 79
CHARMETANT Soisick 02 37 43 84 40
CHAUFF-TECH 06 50 96 88 47
CHEVREL Simone.....02 37 43 75 55
COGNARD Dominique.....02 37 43 85 46
COLOMB Laurent 02 37 43 43 73
CORMIER Jean-Claude 02 37 43 88 36
COTTURA Adrien.....02 37 43 88 93
CROIZE Gérard 02 37 43 41 76
DAIRE Jean-Michel 02 37 43 89 00
DEBU Jean Yves 02 37 43 76 60
DEBU -FRANCHE Elyane.....02 37 63 59 55
DECARNIN Alain 02 37 43 87 51
DELAHAYE Florian 02 36 69 40 06
DELAUNAY Jean-Pierre 02 37 43 77 68
DELAUNAY Serge 02 37 43 79 40
DELBARY Gérard.....02 37 43 81 24
DELSINE Pierre.....09 53 48 15 34
DESCHAMPS Emilie 02 37 48 76 00
DESMARS Enrique et Sandrine .02 37 43 47 95
DEVIN Gilberte 02 37 43 79 31
DIAGNOSTIC 3D 02 37 43 88 29
DOUINE Laura.....02 36 98 20 64
DUBOC Georgina 02 37 43 85 55
DUFRICHE Etienne 02 37 43 81 33
DULONDEL Jean-Claude.....02 37 43 78 52
DURAND Johann.....06 82 58 72 76
EARL des NEAUFLES.....02 37 43 76 56
ECOLE PUBLIQUE MARSAUCEUX02 37 43 74 88
ECOLE SAINT MARTIN 02 37 43 71 10
ERGB 02 37 62 04 10
ESEAT Le mesnil.....02 37 43 73 11
ETOILE DE MARSAUCEUX.....02 37 43 84 69
EUCAT Michel 02 37 43 88 12
EUGENIO S. 06 28 21 27 25
EUZENAT Noura 09 86 40 43 64
EXCOFFIER Philippe 02 37 62 00 06
FAUQUEUX Christian 02 37 43 86 06
FAURE Pierre.....02 37 62 01 63
FAURE Stéphanie.....09 75 76 06 24
FAVRE-BULLY Véronique 02 37 43 84 96
FERREIRA Sophie 02 36 30 93 14
FILLIOL Xavier.....02 37 41 73 12
FLICHER Mireille 02 37 43 79 88
FLUIDENERGIES 02 37 65 54 97
FORTIER.....02 37 43 79 72
FOYER DU MESNIL 02 37 43 71 14
FRANCHE Alain.....02 37 64 11 14
FROMAGERIE BOIS DES LOUVIERES .....
.....02 37 43 80 86
FULGENCE Nadine.....02 37 43 77 96
GARCES Alain 02 37 43 44 87
GARNIER Françoise 02 37 43 82 92
GARRIDO Ernesto.....09 84 10 53 11
GATINEAU Ets 02 37 43 71 63
GEORGET Lucien 02 37 43 78 28
GIGAULT Christian.....02 37 43 82 94
GIRAULT Jeanine 02 37 43 84 94
GODEFROY Julien.....02 37 63 57 47
GONCALVES Patricia.....02 36 69 40 67
GOUJEON Jean Baptiste 02 36 69 55 22
GOYER Odette.....02 37 43 75 62
GOYER Jean-Claude.....02 37 43 77 23
GROLLEAU Yvon.....02 37 64 37 60
GRUYTERS Jean-Marc.....02 37 62 02 04
GUILLE Jacques 02 37 43 81 38
GUIRLIN Sébastien 09 50 05 29 06
HAMMICHE Abderrahmame 02 37 43 86 67
HARDEVELD Michel 02 37 43 73 59
HAUTIN Marie-José 02 37 43 73 28
HAUZA Philippe.....02 37 82 70 79
HAZET Chrystelle.....02 36 69 22 49
HEBERT Dominique 02 37 43 70 81
HEBERT Hugues.....02 37 62 01 09
HENRY Hélène 06 29 56 59 73
HOUSSIN Sébastien 02 36 69 21 87
HOUSSU Joël 02 37 43 75 92
HUDEBINE Jean Luc 02 37 43 87 66
HUNAULT Lucette 02 37 43 79 08
IRIS Universe 06 60 62 67 02
JALLU Gilles.....02 37 43 70 11

JAMET Marcel.....02 37 43 43 97
JEREMAY LOMBAERT.....06 72 87 00 93
JOUENNE Sylvain.....09 51 20 79 53
JOUK J.L.....09 87 51 39 71
JUBERT Pascale.....02 37 43 73 19
KERAVEL Alain-Léo.....02 37 43 71 24
KERMORGANT Yves.....02 37 43 46 75
KNIPPER Marc.....06 16 59 91 59
LABONDE Cécile.....09 52 67 76 75
LACOTE Claudine.....02 37 43 74 61
LACOTE Gilles.....02 37 43 77 67
LACOTE Patricia.....02 37 43 77 13
LAMBERT Jacqueline.....02 37 43 74 19
LA MEUBLIOTHEQUE.....02 36 69 47 69
LANDEMARRE Lionel.....06 19 09 33 28
LA PAYSANNERIE.....02 37 43 74 00
LARUE David.....02 37 38 16 36
LARUE Johnny.....02 37 43 77 37
LARUE Sandrine.....02 37 43 77 78
LAUVERNIER Michel.....02 37 43 79 26
LAUVERNIER Ginette.....02 37 43 76 44
LAVIALLE Thomas.....02 37 43 45 78
LE BORGNE Philippe.....02 37 41 80 06
LE CARS Marcel.....02 37 43 77 91
LECOUSTEY Sylvie.....02 37 62 04 92
LEFEVRE Courtney.....09 50 81 61 08
LEFRANCOIS B.....02 37 43 70 26
LEGEAY Guy.....02 37 43 81 37
LEROI Gérard.....02 37 43 77 15
LETOURNEAU Gérard.....02 37 43 72 48
LEVY Jean-Charles.....02 37 43 85 07
LHERMITE Raymond.....02 37 43 86 81
LHOSTE Claudine.....02 37 43 88 14
LICHON Sylvia.....09 53 11 92 90
L2M.....02 37 63 02 14
LOMBAERT Jeremy.....02 34 69 22 71
LOUCHART Dominique.....02 37 43 75 89
LUSURIER Benoît.....02 37 43 73 23
LUSURIER Léone.....06 08 58 16 41
MAILLARD Marie-France.....02 37 43 88 93
MAIRIE.....02 37 43 71 22
MAISIER Jean-Claude.....02 37 43 46 36
MARECHAL Raymond.....02 37 43 80 39
.....06 12 80 11 85
MARINIER Jocelyne.....02 37 43 79 61
MARTIN Hervé.....02 37 43 80 70
MARTIN Philippe.....09 67 66 97 45
MASSON Francis.....02 37 43 76 79
MATCHMARKET.....06 10 84 33 37
MAURAT Albert.....02 37 43 71 92
MAURY Sébastien.....02 37 43 79 55
MECA ALLIANCE sarl.....02 37 43 89 82
MERCURIN.....02 37 43 78 30
MENAD Laala.....09 70 99 65 64
MIGNOT Hélène.....02 37 43 76 43
MILANTE Christine.....02 37 43 81 77
MILLE Kevin.....02 36 98 93 33
MOLINA Dorothée.....02 37 38 16 19
MONTALESCOT Jacques.....02 37 43 82 65
MONTALESCOT Nathalie.....02 36 30 92 49
MOREAU Ronan.....09 53 31 53 90
MOREL Eugène.....02 37 43 79 49
MORIN Christian.....02 37 43 78 19
MOULINS DE MEZIERES.....02 37 43 74 43
NASSOY-SCHNEIDER Philippe.....02 36 30 97 04
NICOU Stéphane.....02 37 43 41 09
OGEC ST MARTIN STE AGNES.....02 37 43 71 10
PANAMA Multiservice.....06 51 84 19 35
PAPIN Eric & Marie-Sylvie.....02 37 43 09 47
PARLIER Jacques.....02 37 43 73 94
PATRIARCHE Jacqueline.....02 37 43 82 46
PATRIARCHE Pascal.....02 37 43 78 29
PATRIARCHE Pascale.....02 37 43 49 26
PATRIARCHE Thierry.....06 26 57 73 01
PATRICE Ludovic.....09 53 53 67 74
PELLERIN Gilbert.....02 37 43 79 01
PEYSSON Elisabeth.....09 53 82 41 81
PIE Patrice.....02 37 43 85 98
PINER Manuel.....02 37 43 79 90
PIRIOU Chantal.....02 37 48 78 41
PLESSIS C.....02 37 51 84 97
POIRIER / MILHIET Laure.....02 37 43 74 41
POMMEREAU Philippe.....02 37 43 72 01
POMMIER Claude.....02 37 43 79 44
POPOT Michel.....09 54 47 45 37
POTIER Christiane.....02 37 43 45 90
POTIER Cyril.....02 36 69 50 72
POTIER Frédéric.....09 81 08 48 55
POUILLEY.....09 51 13 49 64
POUPONNEAU Corinne.....02 36 69 20 63
POURLIER Bernard.....02 37 43 76 95
RAFFIN André.....02 37 43 82 61
RAULT Stéphane.....02 37 48 08 92
RAYGASSE Charly.....02 36 98 26 02
RESTOUX Jean-Pierre.....02 37 43 48 81
RICHARD Christiane.....02 37 43 81 64
ROEBROECK Sylvie.....09 50 36 08 28
ROUAULT Pierre.....02 37 43 79 10
ROUILLE M.F.....09 86 43 03 71
ROUX Michel.....02 37 43 80 46
RUELLE Marcel.....02 37 43 80 48
RUFFIN Pascal.....02 37 43 40 23
RURAINSKY Sébastien.....09 53 84 53 54
SAILLENFEST RENARD Elisabeth .....
.....02 37 43 82 30
SALLE POLYVALENTE.....02 37 43 81 87
SANCHEZ L.....02 37 43 51 16
SENYUREK Tunca.....02 37 43 76 26
SEUBILLE Yves.....02 37 43 75 74
S K A.....06 75 77 40 78
SOMMER Bernard.....02 37 62 01 47
S. R. P..... 02 37 43 80 07 - 09 63 60 15 45
TANQUEREL R.....02 37 43 88 29
TAVARES Sabrina.....09 62 63 49 24
THOMPSON Kevin.....09 73 16 55 08
THUREAU Jean-Philippe.....02 37 43 40 81
TOISON Cécile.....02 37 43 42 99
TOPALLI Shefki.....09 80 99 98 77
TOSCA SARL.....02 37 38 43 95
TRAVERS.....02 37 43 88 48
TRIPLET Yannick.....02 37 64 61 30
TURPIN Mme.....02 37 43 78 57
U. D. ENERGIE.....02 37 43 44 45
UDE Patrick.....02 37 43 87 37
UDE Aurélie.....02 37 38 10 27
UNINSKY J.....09 83 55 90 12
URGENCE DEPANNAGE GAZ.....02 37 65 00 10
VENARD Jacky.....02 37 43 85 36
VETTIER Lionel.....02 37 43 86 40
VICENTE Leopoldo.....02 37 43 89 54
VIDIERE Gilbert.....02 37 43 80 44
VILLEDIEU Sandrine.....09 50 80 07 06
VILLEGER Françoise.....02 37 43 75 80
VIROLLE Olivier.....02 37 43 42 64
ZAKARIAN Miran.....02 37 43 70 25
ZIDI.....02 37 43 83 08

Noël 2020

Merci à l'Amicale